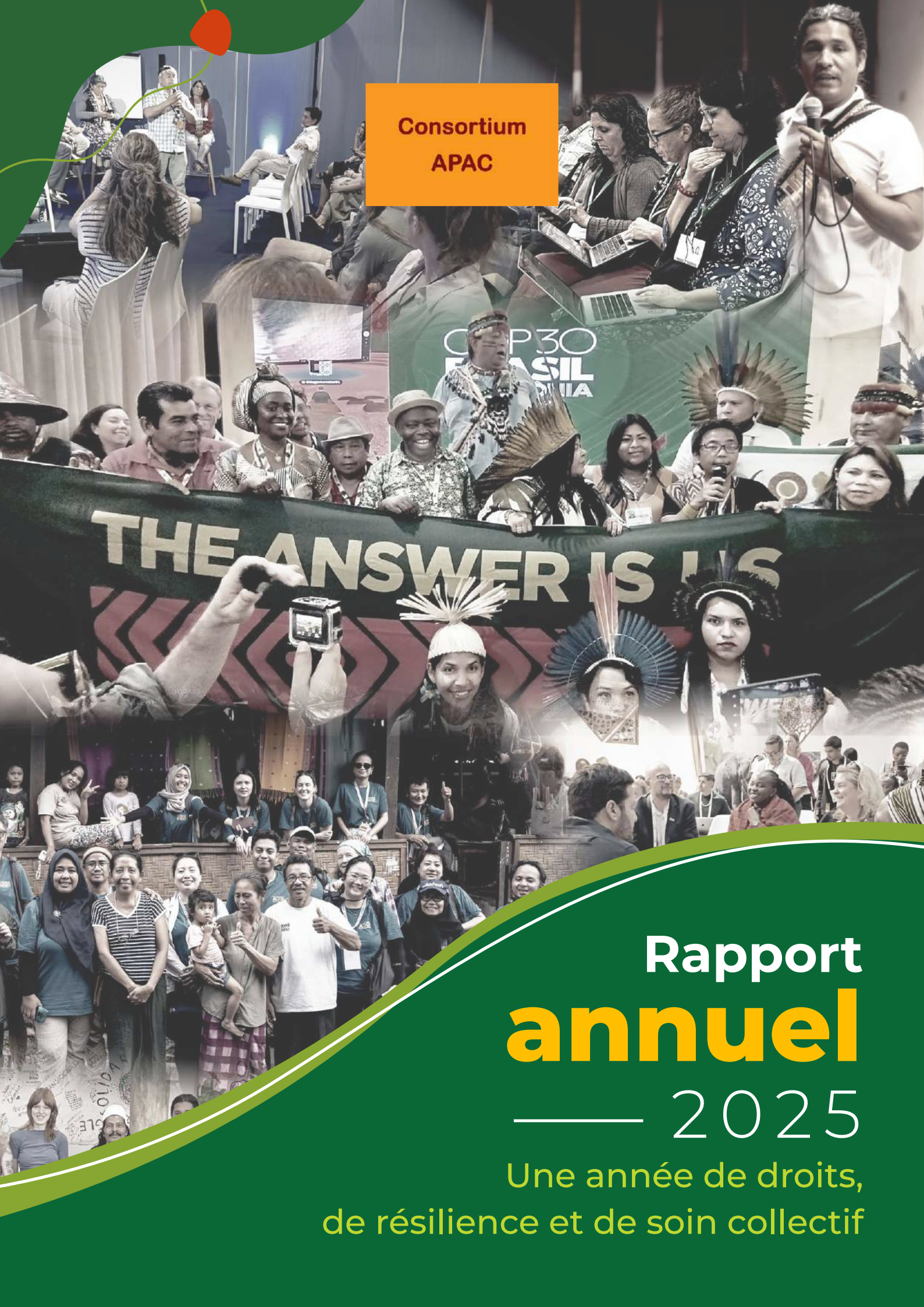




Consortium
APAC

Rapport **annuel** — 2025

Une année de droits,
de résilience et de soin collectif



Publié par :	ICCA Consortium, Association Consortium pour les aires et territoires du patrimoine autochtone et communautaire (APAC)
Droits d'auteur :	© 2025 Consortium APAC Licence Creative Commons Attribution – Pas d'utilisation commerciale 4.0 International La reproduction de cette publication à des fins éducatives ou non commerciales est autorisée sans autorisation écrite préalable du détenteur des droits d'auteur, à condition que la source soit clairement mentionnée. La reproduction de cette publication à des fins commerciales est interdite sans l'autorisation écrite préalable du détenteur des droits d'auteur.
Citation :	Consortium APAC. Rapport annuel 2025. Une année de droits, de résilience et de soin collectif. Consortium APAC. https://www.iccaconsortium.org/2025/05/19/iccaconsortium-2025-report
Photo de couverture :	Consortium APAC, 2026
Conception et mise en page :	Ines Hirata
Traduction de l'anglais :	Antoine Scherer et Gaëlle Le Gauyer

La désignation d'entités géographiques dans ce document n'implique aucune opinion sur le statut juridique d'un pays, d'un territoire ou d'une zone, ni sur ses autorités ou ses frontières. Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de ses auteurs.

À propos du Consortium APAC

Le Consortium APAC est une association internationale de Peuples Autochtones, de communautés locales et d'organisations de soutien impliquées dans le mouvement pour les territoires de vie, c'est-à-dire les territoires et aires gouvernés, protégés et préservés par les Peuples Autochtones et les communautés locales. Le travail du Consortium est axé sur le soutien aux priorités autodéterminées des Peuples Autochtones et des communautés locales, l'obtention d'une reconnaissance appropriée et la transformation des systèmes existants, afin de les aligner sur les droits et la gouvernance autochtones et traditionnels.

En 2025, le Consortium compte 271 organisations membres et 487 individus membres d'honneur originaires de 96 pays, unis par la conviction que la solidarité, l'autodétermination et le respect de la nature sont essentiels pour un avenir juste et riche en biodiversité.

Message du président



Aujourd'hui, les APAC – territoires de vie sont des espaces vivants et tangibles, ancrés dans de nombreuses régions du monde. En leur sein, nous perpétuons des systèmes de savoirs traditionnels et des modes de gouvernance légitimes, profondément enracinés dans notre quotidien.

Nos territoires de vie sont les berceaux de cultures et de traditions millénaires, riches de diversité. Nous y tissons nos visions du monde à travers les expressions uniques de la nature, notre mère et source de toute vie.

Au sein des territoires de vie, nous avons développé des systèmes complexes qui nous permettent de vivre durablement et de façon holistique, tout en préservant la terre et les éléments naturels qui la soutiennent. Nos traditions et nos pratiques guident nos modes de vie et inspirent une gestion responsable de nos territoires et de la nature, contribuant ainsi à réduire les risques et les menaces d'extinction.

Dans ce contexte, notre mouvement joue un rôle stratégique en bâtissant des ponts et des réseaux de collaboration qui favorisent le soutien mutuel, dans le respect de l'autonomie, de l'autodétermination et du consentement des Peuples Autochtones et des communautés locales.

Promouvoir et défendre les droits des territoires en tant qu'entités vivantes, ainsi que ceux des Peuples Autochtones et des communautés locales, est au cœur de notre mission. Dans ce Rapport annuel 2025, nous sommes heureux de partager les moments forts de nos initiatives menées à travers le monde. Aux côtés de collègues issus des Peuples Autochtones, des communautés locales, mais aussi d'experts, de scientifiques et d'universitaires, nous œuvrons ensemble pour protéger, prendre soin de la vie sous toutes ses formes et la préserver.

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Luis Guillermo Izquierdo'.

Luis Guillermo Izquierdo

Message du coordinateur international

Le 15e anniversaire du Consortium APAC, célébré en 2025, a constitué une étape majeure pour honorer un parcours forgé par les Peuples Autochtones, les communautés locales et l'héritage de fondateurs visionnaires comme Taghi Farvar. Sa vision demeure le socle de notre mouvement, lui insufflant l'élan politique nécessaire pour défendre les territoires gouvernés par les communautés, en tant qu'expressions vivantes de la culture et de l'autodétermination. Bien plus qu'une organisation formelle, le Consortium s'est affirmé cette année comme un solide réseau de solidarité, où les réussites ont été portées par l'engagement des sages, des gardiens, et des peuples qui protègent leurs terres et eaux ancestrales aux quatre coins du monde.



Dans un contexte de pressions extractives accrues, d'impacts climatiques croissants et de rétrécissement de l'espace civique, le Consortium a su naviguer entre défis mondiaux et opportunités locales. Guidés par notre Plan stratégique 2024-2028 et par le Manifeste pour les territoires de vie, nous avons mis l'accent sur le soutien à la gouvernance communautaire, la quête d'une reconnaissance appropriée et le renforcement de nos capacités internes. Cet équilibre a exigé de faire face aux incertitudes financières et à l'intensité opérationnelle avec un engagement renouvelé envers le soin collectif, veillant à ce que notre influence mondiale croissante repose sur des bases internes solides et durables.

Des réussites tangibles ont émergé dans toutes les régions. En Asie, la communauté d'éleveurs de Bayanbulag, en Mongolie, a obtenu la gestion collective de son territoire, tandis que les réseaux régionaux ont mis en lumière la richesse des savoirs traditionnels, véritables expertises écologiques et politiques. En Afrique, les membres ont traduit les objectifs mondiaux de conservation en actions concrètes fondées sur les droits, au bénéfice des forêts sacrées et des zones de pêche ancestrales. Dans les Amériques, nos réseaux nationaux et groupes de solidarité autochtone ont mobilisé des outils juridiques pour renforcer la gouvernance autonome et défendre les territoires face aux menaces extérieures.

À l'échelle internationale, le Consortium a joué un rôle d'intermédiaire, en veillant à ce que les réalités vécues sur le terrain nourrissent les politiques globales. En participant à des espaces tels que l'UNOC, l'UICN ou la COP 30 de la CCNUCC, nous avons porté haut la vision politique d'une conservation menée par les communautés, en opposition aux modèles dirigistes. L'adoption de la motion 138 de l'UICN a marqué une avancée majeure, en renforçant la légitimité des territoires de vie dans les cadres internationaux. En privilégiant la justice linguistique en même temps qu'un leadership décentralisé, le Consortium a clos l'année 2025 non pas en se substituant aux communautés, mais en veillant à ce que leurs voix, savoirs et droits demeurent au cœur des priorités mondiales en matière de conservation.

Ali Razmkhah

Ali Razmkhah

Liste des acronymes

ACIGAP : Association des communautés autochtones Guaraní de l'Alto Paraguay (Asociación de Comunidades Indígenas Guaraní de Alto Paraguay)

ANAPAC-RDC : Alliance Nationale d'Appui et de Promotion des Aires du Patrimoine Autochtone et Communautaire en RD Congo

ASADEC : Association des communautés autochtones (Asociación de Comunidades Indígenas)

CDB : Convention sur la diversité biologique

COP : Conférence des Parties

RDC : République démocratique du Congo

ExCo : Comité exécutif (du conseil du Consortium APAC)

FAPI : Fédération pour l'autodétermination des Peuples Autochtones (Federación por la Autodeterminación de los Pueblos Indígenas)

CLIP : consentement libre, informé et préalable

FPP : Programme des Peuples des forêts (Forest Peoples Programme)

CMBKM : Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal (parfois abrégé en CMB)

AFDH : approche fondée sur les droits humains

IIFB : Forum international autochtone sur la biodiversité

ILC : Coalition internationale pour l'accès à la terre (International Land Coalition)

IPBSAP : Stratégie et plan d'action des Peuples Autochtones pour la biodiversité (Indigenous Peoples Biodiversity Strategy and Action Plan)

UICN : Union internationale pour la conservation de la nature

IYRP : Année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux (International Year of Rangelands and Pastoralists)

LBO : Perspectives locales sur la biodiversité (Local Biodiversity Outlooks)

CCO : Comité de changement organisationnel

AMCE : Autres mesures de conservation efficaces par zone

OPEN : Organisation du Peuple Enlhet Norte (Organización del Pueblo Enlhet Norte)

OPIT : Organisation du Peuple Autochtone Tomaráho (Organización del Pueblo Indígena Tomaráho)

PMEL : Planification, suivi, évaluation et apprentissage (Planning, Monitoring, Evaluation and Learning)

RPA : Rockefeller Philanthropy Advisors

RRI : Initiative pour les droits et les ressources (Rights and Resources Initiative)

SB8j : Organe subsidiaire sur l'article 8(j) et d'autres dispositions de la Convention sur la diversité biologique relatives aux Peuples Autochtones et aux communautés locales

SBSTTA : Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques de la Convention sur la diversité biologique

CNULD : Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification

PNUD : Programme des Nations unies pour le développement

PNUE : Programme des Nations unies pour l'environnement

CCNUCC : Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

UNOC : Conférence des Nations unies sur l'Océan (United Nations Ocean Conference)

WCC : Congrès mondial de la nature de l'UICN (World Conservation Congress)

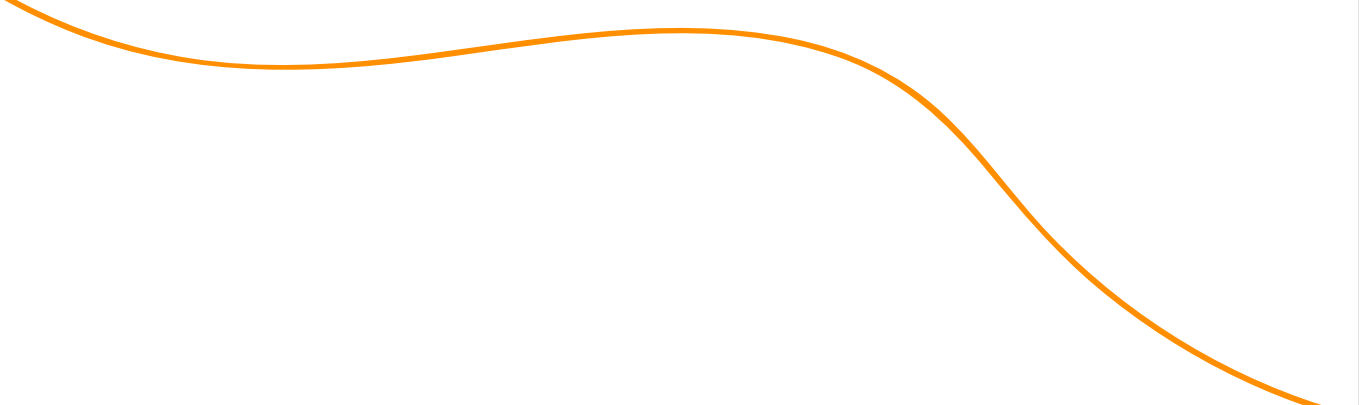


Table des matières

Résumé exécutif	8
2025 en chiffres	9
Section 1	
Performance mondiale et temps forts	12
De la stratégie à la mise en œuvre	12
Engagement international	13
Messages de plaidoyer mondial et influence sur les politiques	17
Savoir stratégiques, communication et justice linguistique	18
Partenariats et plaidoyer fondé sur les alliances	19
Renforcement organisationnel et consolidation interne	19
Notre santé financière et notre transparence	20
Section 2	
Les territoires de vie à travers les régions : récits régionaux de renforcement autonome et de solidarité en 2025	22
Afrique	23
Sierra Leone	29
Guinée	30
République centrafricaine	31



Amériques	32
Argentine.....	34
Paraguay.....	35
Asie	36
Mongolie.....	40
Europe	42
Sinjajevina, Monténégro	43

Section 3

Faire avancer le Plan stratégique dans la pratique : actions, réalisations et défis en 2025..... **44**

But 1 - Renforcement autonome.....	46
But 2 - Reconnaissance et droits.....	50
But 3 - Influence.....	53
But 4 - Notre organisation.....	56

Conclusion finale **58**



Résumé exécutif

En 2025, le Consortium APAC est passé de la première année de mise en œuvre stratégique à une phase exigeante de consolidation. Ce 15^e anniversaire a été l'occasion d'honorer le chemin parcouru collectivement par les Peuples Autochtones, les communautés locales, les membres d'honneur, les partenaires et les alliés qui portent le mouvement mondial des territoires de vie.

Dans toutes les régions, les communautés et réseaux ont consolidé la gouvernance autodéterminée, la défense des territoires, la documentation des territoires de vie, l'apprentissage intergénérationnel, les économies locales, les outils juridiques et la reconnaissance politique. Aucune de ces actions n'a suivi un modèle unique : elles ont été façonnées par les dynamiques locales, les contextes écologiques, les réalités politiques, les enjeux de sécurité, les capacités administratives et les priorités choisies par les gardiens eux-mêmes.

À l'échelle internationale, le Consortium a coordonné une participation active dans les grands espaces de décision, notamment la Conférence des Nations unies sur l'Océan, la COP 16.2 de la CDB, le SBSTTA-27, le SB8j-1, le Congrès mondial de la nature de l'UICN et la COP 30 de la CCNUCC. Dans chacun de ces forums, le Consortium a porté un message clair : les territoires de vie ne sauraient être réduits à de simples indicateurs de conservation ou instruments de mise en œuvre. Leur reconnaissance doit reposer sur les droits, l'autodétermination, le CLIP, les garanties, la redevabilité, le régime foncier, la gouvernance coutumière et

la participation pleine et effective des Peuples Autochtones et des communautés locales.

La communication et la justice linguistique sont demeurées au cœur de l'action du Consortium. Rapports, ressources de plaidoyer, coordination du Registre APAC, bulletins d'information, déclarations publiques, interprétation, traduction et storytelling ont permis de relier les réalités du terrain aux revendications politiques. L'année a aussi mis en lumière la nécessité de renforcer les systèmes de documentation, la planification de la communication, le soutien linguistique et la coordination interne.

Sur le plan organisationnel, 2025 a été marquée par un renforcement structurel. Le Consortium a consolidé ses structures et usages en matière de coordination, de même que le suivi de la gouvernance, l'appui opérationnel aux rassemblements et déplacements, la réflexion d'équipe et la collaboration autour du renforcement organisationnel. Des attentes croissantes, associées à l'incertitude financière et la pression opérationnelle, ont aussi souligné la nécessité d'une priorisation plus nette, d'une délégation accrue, de systèmes financiers plus transparents et d'un soin collectif renforcé.

Ce rapport s'articule autour de trois grandes parties : la première présente la performance et les temps forts mondiaux ; la deuxième met en lumière les impacts et faits marquants régionaux ; la troisième propose une synthèse analytique des avancées du Consortium en 2025 sur les quatre buts du Plan stratégique 2024-2028.



2025 en chiffres

Membres d'honneur



487

Total fin 2025



5

Nouveaux admis en 2025

Organisations membres



271

Total fin 2025



27

Nouveaux admis en 2025

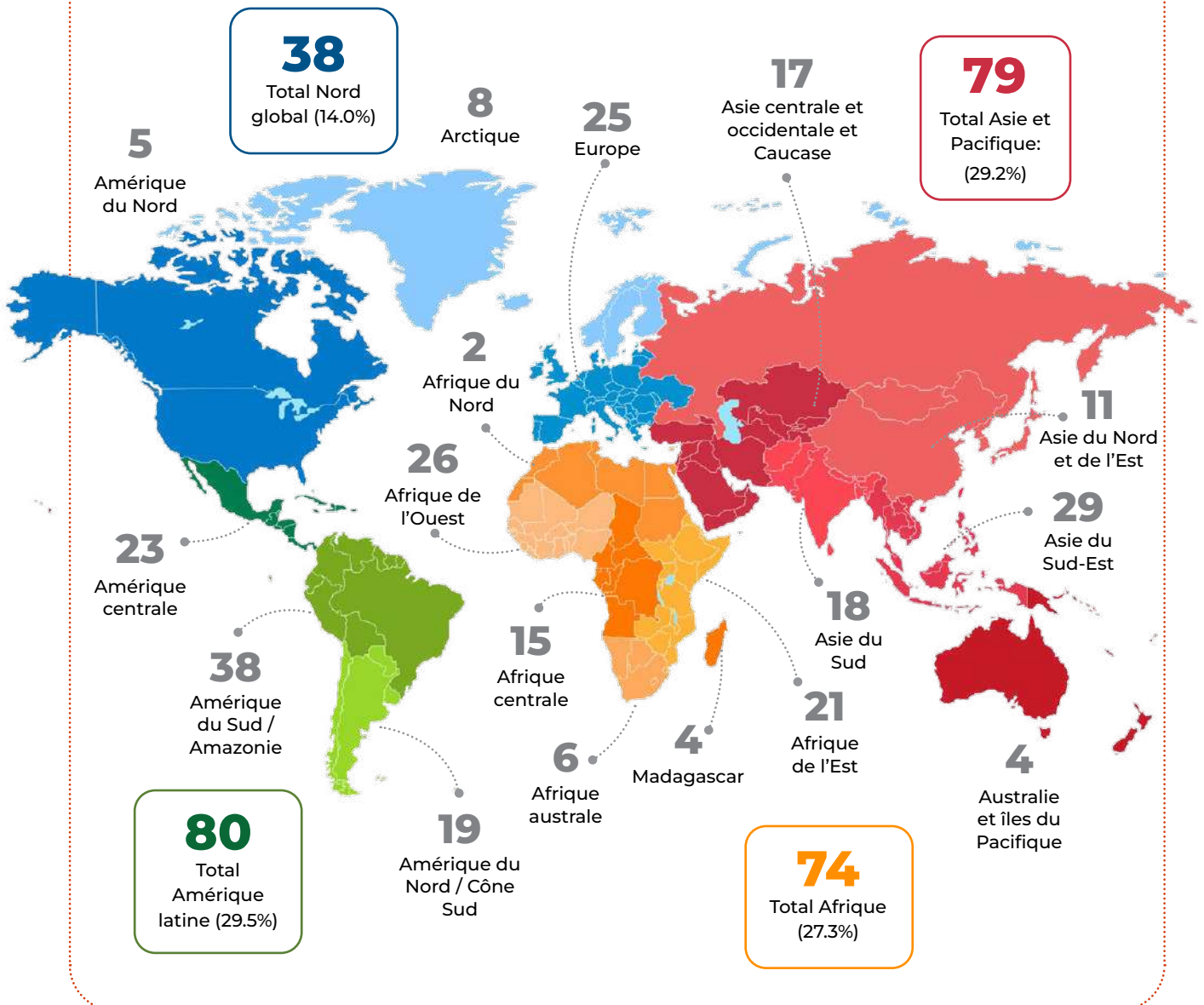
Points focaux nationaux et réseaux



96

Nombre total de pays représentés par les membres et les membres d'honneur

Répartition par région/sous-région :



Espaces politiques mondiaux investis

nombre de représentants des Peuples Autochtones/communautés locales soutenus, par région



12

Pôles de coordination régionale



7

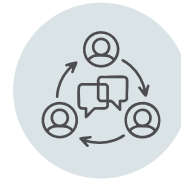
Assemblées régionales



92
réunions/
webinaires/ateliers



2
événements
internationaux
(UNOC et Congrès
mondial de la
nature de l'UICN)

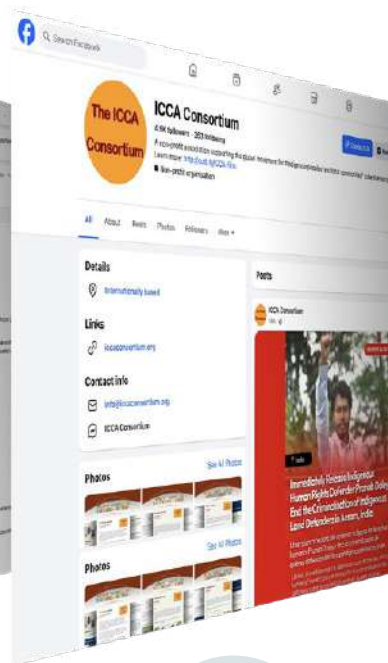


1
assemblée
régionale



123
Documents
traduits/relus :

Langues : anglais,
espagnol et
français.



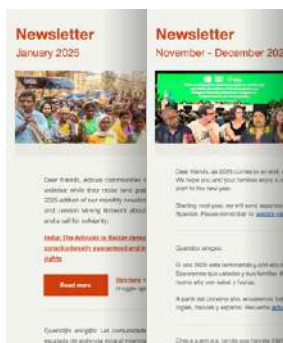
+16 k
courriels de campagne
distribués à travers notre
réseau.



+62 k
personnes touchées
via notre page
Facebook.



126.8 %
Augmentation de
126,8 % du nombre de
sessions sur le site web
du Consortium APAC.



13

newsletters diffusées en anglais,
avec des éditions en espagnol et en
français produites pour les grandes
occasions (le numéro spécial
du 15e anniversaire, le rapport
annuel 2024 et l'enquête sur les
préférences linguistiques).



Section 1

Performance et temps forts mondiaux

De la stratégie à la mise en œuvre

En 2025, guidé par le Plan stratégique 2024-2028 et le Manifeste pour les territoires de vie, le Consortium a traduit ses priorités collectives en actions concrètes : influence des politiques publiques, production de savoirs, développement d'alliances, communication et renforcement organisationnel.

Cette section du rapport met en lumière les contributions du Consortium à l'échelle mondiale : la manière dont membres, membres d'honneur, représentants du conseil, équipe du secrétariat, partenaires et alliés ont uni leurs efforts pour faire entendre les réalités des territoires de vie dans les instances internationales et promouvoir une conservation fondée sur les droits, portée par les communautés.



Engagement international

Si les racines du Consortium restent profondément ancrées dans les territoires et les communautés, l'année 2025 a nécessité un engagement soutenu dans les instances internationales où se décident les orientations qui affectent ces espaces. Sur toutes les scènes politiques mondiales, le Consortium s'est attaché à faire valoir les réalités, les savoirs et les priorités politiques des Peuples Autochtones et des communautés locales, en veillant à ce qu'ils demeurent visibles, bien ancrés et connectés à l'expérience vécue.

Les principaux processus mondiaux en 2025 ont compris l'UNOC-3 ; les négociations et réunions liées à la CDB, notamment la COP16.2, le SBSTTA-27 et le SB8j-1 ; le Congrès mondial de la nature de l'UICN ; ainsi que les processus liés au climat associés à la COP 30 de la CCNUCC.

Notre engagement dans ces espaces a dépassé la simple présence. Le Consortium a activement soutenu ses membres, partenaires, alliés et représentants des territoires dans leur participation, leur expression, leur organisation, la traduction du langage politique, la création d'alliances et la défense de positions fondées sur la gouvernance communautaire. Dans chacune de ces instances, le message est demeuré clair : les territoires de vie ne sauraient se limiter à des zones contribuant à des objectifs mondiaux ou à de simples indicateurs de conservation. Ce sont des réalités vivantes, porteuses de leurs propres histoires, autorités, relations, responsabilités et modes de gouvernance.

Lors de l'UNOC, le Consortium a contribué à porter les voix des territoires de vie marins dans les débats mondiaux sur les océans, en soutenant la participation sur place, l'accès multilingue et des événements parallèles stratégiques avec des membres, alliés, organisations des régions océaniques, universitaires et représentants gouvernementaux.



Dans les instances de la CDB, le Consortium a mis l'accent sur la prise en compte des droits dans le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, en portant une attention particulière aux cibles 3 et 22, au CLIP, aux garanties, au suivi et à la participation effective. La coordination entre membres et alliés a permis d'organiser plus de dix événements parallèles lors du SBSTTA-27 et de la première réunion de l'Organe subsidiaire chargé de l'article 8(j) et des dispositions connexes relatives aux Peuples Autochtones et aux communautés locales.



Convention on Biological Diversity



Photos : Consortium APAC

Dans les forums de l’UICN, le Consortium a activement participé aux débats sur la conservation fondée sur les droits, soutenu la participation de représentants de Peuples Autochtones et de communautés locales, renforcé leur présence dans les espaces qui leur sont dédiés, et développé des coopérations avec de nombreux partenaires autour du pavillon Reimagining Conservation, pensé comme une véritable plateforme de dialogue, de visibilité et d’échange.



Dans les arènes climatiques, le Consortium a œuvré à rapprocher biodiversité, climat, régime foncier, droits et gouvernance communautaire. Il a apporté un appui logistique à une petite délégation et facilité sa participation aux espaces de la société civile et des Peuples Autochtones lors de la COP 30.

COP30 BRASIL AMAZÔNIA BELÉM 2025



Messages de plaidoyer mondiaux et influence sur les politiques

Dans de nombreux espaces internationaux, la présence des Peuples Autochtones et des communautés locales s'affirme de plus en plus dans le discours sur la conservation. Pourtant, cette visibilité accrue ne se traduit pas toujours par la reconnaissance effective de leurs droits, de leur autodétermination, de leurs systèmes de gouvernance coutumière, de leur autorité territoriale, de la redevabilité ou de la protection contre les préjudices. Tout au long de 2025, le Consortium s'est attaché à faire progresser les débats au-delà de l'inclusion formelle, en les orientant vers des enjeux plus profonds de pouvoir, de responsabilité et de justice.

Cela a consisté à interroger, de façon systématique, la reconnaissance effective des communautés comme titulaires de droits ; le respect de leurs systèmes de gouvernance ; l'application réelle du CLIP ; la mise en œuvre de garanties effectives ; la protection des défenseurs des droits humains environnementaux ; la redevabilité des acteurs de la conservation en cas de préjudices ; et la capacité des objectifs mondiaux à renforcer, plutôt qu'affaiblir, la gouvernance communautaire.

Les Principes fondamentaux en matière de droits humains à l'intention des organisations privées de conservation et des bailleurs de fonds sont restés une référence centrale. Le Consortium a activement

contribué à leur élaboration en favorisant les échanges, la traduction de documents, l'organisation de webinaires et d'événements, la sensibilisation et le partage d'informations avec ses membres et partenaires. Après leur lancement, le Consortium a œuvré à leur diffusion et à leur application dans les discussions portant sur la cible 3, les AMCE, les aires protégées et conservées, les territoires autochtones et traditionnels, ainsi que les défenseurs des droits humains environnementaux.

L'adoption de la motion 138 de l'UICN, portée par l'organisation membre Federación por la Autodeterminación de los Pueblos Indígenas (FAPI) et soutenue par l'équipe latino-américaine du Consortium, a constitué une avancée majeure. Cette motion a conduit à une résolution formelle de l'UICN reconnaissant les APAC – territoires de vie comme des contributions essentielles à la conservation de la biodiversité, et affirmant leur rôle de systèmes gouvernés par les communautés, garants d'une conservation efficace, équitable et fondée sur les droits.

Ensemble, ces avancées témoignent du fait que le plaidoyer du Consortium ne se limite pas à influencer le langage politique : il s'agit de défendre, là où ils sont débattus et remis en question, les fondements mêmes d'une conservation fondée sur les droits.



Photo : Consortium APAC

Savoirs stratégiques, communication et justice linguistique

En 2025, le Consortium a continué d'enrichir la base de connaissances qui soutient son action à l'échelle mondiale, à travers des publications stratégiques, des documents d'orientation, des ressources de plaidoyer et des contributions à la plateforme du Registre APAC.

Ce travail a porté sur des enjeux majeurs qui orientent les politiques internationales de conservation : la cible 3 du CMBKM et sa mise en œuvre fondée sur les droits ; les APAC – territoires de vie ; les territoires autochtones et traditionnels ; les territoires de vie marins et côtiers ; ainsi qu'un projet de document d'orientation sur les territoires autochtones et traditionnels. Ces ressources ont permis d'affiner les positions du Consortium et de ses réseaux, d'offrir des outils d'analyse et de plaidoyer à ses membres, partenaires et alliés, et de clarifier les débats sur la cible 3, les AMCE, les aires protégées et la conservation menée par les communautés.

En 2025, la communication et la justice linguistique ont occupé une place centrale dans l'action internationale du Consortium. Par le biais de newsletters, de mises à jour du site web, des réseaux sociaux, de déclarations publiques, de rapports aux bailleurs et du rapport annuel, le Consortium a diffusé ses actualités, renforcé sa visibilité et encouragé le partage d'informations entre membres, partenaires, bailleurs et alliés.

Le soutien linguistique est resté un pilier essentiel tout au long de l'année. Opérant principalement en anglais, espagnol et français, le Consortium a assuré un appui en interprétation et en traduction pour les réunions, les publications, la communication, l'engagement politique et la coordination interne, permettant une participation plus significative et un accès équitable dans tous les contextes linguistiques.

Dans le même temps, l'année a clairement montré que la justice linguistique ne peut reposer sur la bonne volonté, les solutions improvisées ou la surcharge des collègues. Elle requiert une planification intentionnelle, des ressources suffisantes, une coordination solide et des délais adaptés. Traduction et interprétation doivent être vues comme une infrastructure essentielle à la participation, non comme des services accessoires ajoutés en bout de chaîne.



Photo : Consortium APAC

Partenariats et plaidoyer fondé sur les alliances

En 2025, le Consortium a renforcé ses partenariats et donné un nouvel élan à son plaidoyer, en s'appuyant sur des alliances solides avec des organisations de Peuples Autochtones, des alliés de la société civile, des institutions techniques, des acteurs de la conservation et des réseaux internationaux tels que l'IIFB, l'ILC, le FPP, la RRI, l'UICN, le PNUD, le PNUE et bien d'autres.

Ces collaborations ont permis de faire le lien entre les réalités du terrain et les processus politiques internationaux. Elles sont venues ajouter des compétences complémentaires, de la légitimité et du leadership communautaires à l'expertise juridique et technique, en passant par l'analyse politique, la communication et le soutien organisationnel.

Cette année a aussi mis en avant la nécessité d'une vision claire et d'objectifs communs dans le travail de partenariat. Le Consortium s'attache à rassembler, accompagner, traduire, connecter et porter la voix de ses partenaires, en veillant à ce que les Peuples Autochtones et les communautés locales demeurent au centre des espaces décisionnels, avec la reconnaissance et le respect de leurs savoirs, de leurs systèmes de gouvernance et de leurs priorités.



Renforcement organisationnel et consolidation interne

En 2025, le Consortium a mené une réflexion approfondie sur ses systèmes internes et ses capacités organisationnelles pour répondre à ses responsabilités mondiales croissantes. Cette démarche a permis de clarifier la gouvernance, d'améliorer la coordination et la communication, d'optimiser la production de rapports, de développer les systèmes d'apprentissage et de renforcer la mobilisation des ressources.

L'année a été consacrée au renforcement des processus internes et à l'alignement entre les équipes et les instances de gouvernance, en portant une attention particulière à la clarification des rôles et responsabilités, à une coordi-

nation plus cohérente et à un meilleur suivi des décisions et engagements organisationnels. Le Consortium a également poursuivi sa consolidation institutionnelle.

Il ne s'agit pas seulement de gestion interne : ces conditions sont indispensables pour garantir un impact durable à l'extérieur. À mesure que l'influence du Consortium grandit, ses systèmes doivent assurer la clarté, la redevabilité, l'apprentissage, la vigilance et des charges de travail soutenables.

Notre santé financière et notre transparence

Mobiliser la solidarité et la résilience pour les territoires de vie

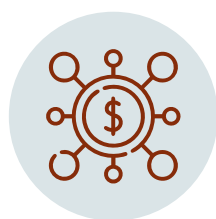
En 2025, le Consortium APAC a poursuivi activement la diversification de ses sources de financement et le renforcement de sa résilience financière à long terme, afin de mieux accompagner les territoires, les communautés et l'ensemble de ses membres.

Aperçu des recettes et des dépenses

Les dépenses totales du Consortium en 2025 sont demeurées globalement stables par rapport à 2024, tout en représentant une hausse marquée par rapport aux années antérieures. Cette augmentation reflète l'intensification des efforts déployés pour mettre en œuvre le plan stratégique et accélérer le processus de régionalisation. Les principaux investissements ont porté sur :



La régionalisation et les assemblées, notamment les rassemblements sous-régionaux et nationaux.



Des financements flexibles redistribués pour que les pôles de coordination puissent poursuivre leurs initiatives autodéterminées et catalytiques.



La rémunération et les opérations de base, en particulier dans le cadre de la standardisation du soutien financier pour les membres de l'équipe internationale et les équipes de coordination régionales.



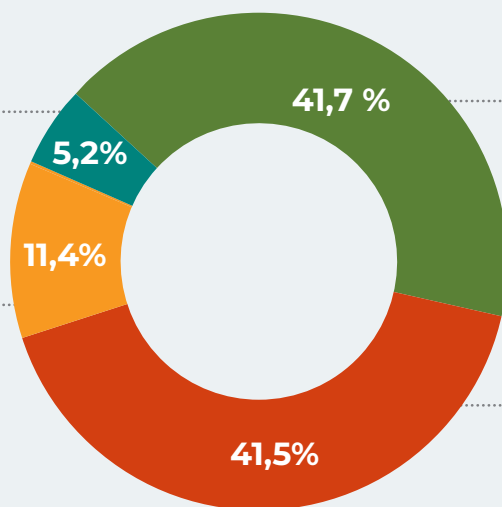
Les déplacements et les réunions en personne en présentiel, notamment la participation à la Conférence des Nations unies sur l'Océan (UNOC3), aux processus de la CDB (SBSTTA-27, SB8j-1, COP 16.2), au Congrès mondial de la nature de l'UICN (WCC) et à la COP 30 de la CCNUCC.

En 2025, le Consortium APAC a enregistré un revenu **total de 285 422 USD** et engagé des dépenses s'élevant à **1 438 594,03 USD**. La majeure partie des ressources a été allouée aux activités programmatiques, au soutien régional et au fonctionnement du secrétariat.

Principales dépenses

77 447,43 USD pour la communication, les logiciels, les systèmes financiers et d'autres opérations principales.

163 963,66 USD pour les déplacements internationaux, l'hébergement, l'interprétation et la logistique.



600 336,53 USD pour les frais du secrétariat, les contrats, les interprètes et les ressources humaines.

596 846,41 USD pour la mise en œuvre des programmes (activités principales, coordination régionale, soutien aux membres, événements et services de conseil).

Ces chiffres témoignent de notre engagement marqué en faveur de la régionalisation, de la coordination multilingue et du renforcement de la solidarité, tant à l'échelle internationale que locale. Les coûts opérationnels et de soutien sont restés maîtrisés, l'accent étant mis sur la maximisation de l'impact collectif.

Principaux financements et partenariats avec les bailleurs de fonds

Nous avons consolidé nos partenariats avec nos bailleurs historiques tout en accueillant de nouveaux soutiens, notamment :

Un soutien renouvelé ou continu de la **Fondation Oak**, de la **Fondation Packard**, de **Synchronicity Earth**, de la **Fondation Hans Wilsdorf** et du fonds **Tikva Grassroots Empowerment**.



Un partenariat solide et une collaboration continue avec **SwedBio**, notamment à travers un cofinancement pour le plaidoyer politique et les actions de communication.



Le Consortium APAC a également initié des dialogues stratégiques avec des réseaux de philanthropie afin de promouvoir un **soutien de base flexible**, un **financement direct en faveur des Peuples Autochtones et des communautés locales**, ainsi qu'une **plus grande redevabilité dans la conservation à grande échelle**.

Défis financiers et ajustements stratégiques

Malgré des avancées notables, des défis structurels et logistiques persistent :



Les **charges administratives**, notamment pour les remboursements de frais de déplacement et la gestion des contrats régionaux, ont pesé sur l'équipe et mis en lumière la nécessité d'installer des systèmes financiers simplifiés et véritablement adaptés aux réalités des communautés.



La transition vers un **financement fondé sur la confiance** et une **priorisation portée par les régions** s'est révélée vitale pour la durabilité du Consortium, mais exige une adaptation permanente de ses systèmes internes.

Perspectives d'avenir

Pour 2026, le Consortium s'attache à :



Renforcer sa résilience financière à travers un soutien diversifié à plus long terme, aligné sur les valeurs et la gouvernance du Consortium, afin de réduire la dépendance à un nombre limité de bailleurs.

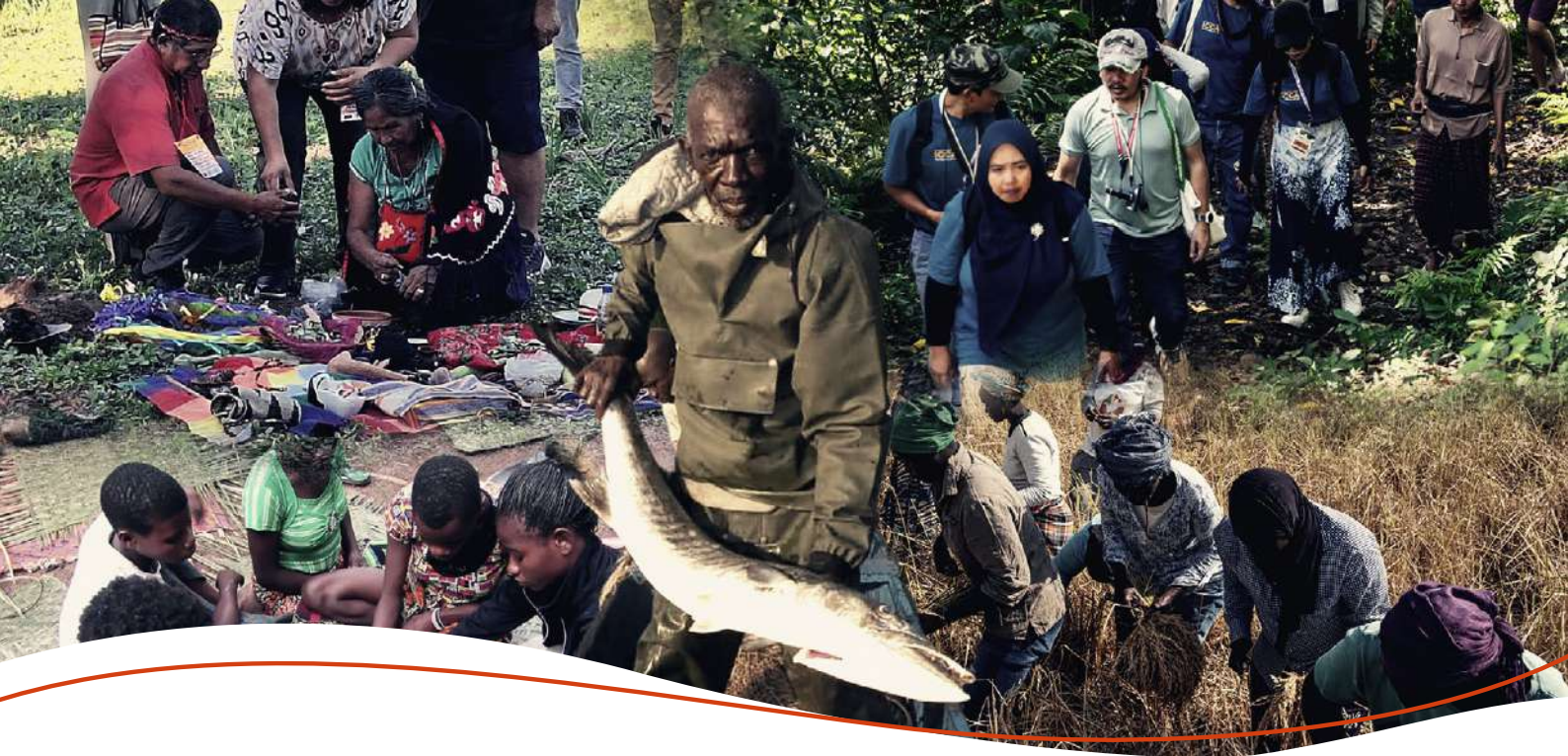


Sécuriser des financements pluriannuels pour assurer une continuité des actions communautaires et régionales.



Investir dans des systèmes financiers et des capacités décentralisés, opportuns et adaptés au rythme des territoires de vie.

Cette évolution du paysage financier ne relève pas seulement de la durabilité : elle touche aussi à l'intégrité. Les fonds mobilisés ne sont pas de simples ressources opérationnelles ; ils constituent des leviers de solidarité et de transformation, permettant aux communautés que nous soutenons de tracer leur propre chemin.



Section 2

Les territoires de vie dans le monde : récits régionaux de renforcement autonome et de solidarité en 2025

Dans toutes les régions, 2025 a révélé la diversité, la profondeur et la résilience du mouvement mondial pour les territoires de vie. Depuis les forêts, les parcours pastoraux, les territoires côtiers et marins, les îles, les montagnes, les zones humides, les sites sacrés et les paysages conservés par les communautés, les Peuples Autochtones et les communautés locales ont continué à faire vivre leurs territoires à travers la gouvernance coutumière, le soin collectif, les savoirs intergénérationnels et les systèmes locaux de responsabilité.

Les récits régionaux qui suivent ne sont pas seulement des comptes rendus d'activités. Ils montrent comment l'autodétermination prend forme dans différents contextes politiques, écologiques et culturels. Dans certaines régions, les communautés ont fait avancer la documentation, la cartographie, les pétitions, la reconnaissance légale et la défense territoriale. Dans d'autres, elles ont renforcé les assemblées régionales, les réseaux nationaux, le leadership des femmes et

des jeunes, les initiatives pastorales et marines, et les réponses de solidarité face aux menaces urgentes. Ensemble, ces efforts démontrent que les territoires de vie sont des systèmes vivants de gouvernance, de culture, de savoirs, de modes de vie et de gestion écologique.

Le processus de régionalisation du Consortium APAC est resté central dans ce travail. Les équipes de coordination régionale, les conseils, les membres, les membres d'honneur et les alliés ont joué un rôle essentiel en reliant les priorités locales aux opportunités nationales, régionales et mondiales. Leur travail a permis de veiller à ce que le soutien demeure ancré dans les priorités autodéterminées des gardiens, plutôt qu'il soit imposé selon un modèle centralisé unique.

Cette section met en avant les voix et récits régionaux à part entière. Elle complète la performance mondiale du Consortium en montrant comment ses priorités stratégiques se sont traduites en actions concrètes dans les régions.

Afrique

En 2025, le mouvement en Afrique s'est attaché à transformer les promesses environnementales de haut niveau en droits concrets. Les réseaux régionaux ont contribué à faire évoluer la conservation de modèles descendants contrôlés par l'état vers une gouvernance menée par les communautés elles-mêmes. Ce travail a permis des avancées juridiques, telles que la restitution de parcs nationaux au soin collectif des Maasaï au Kenya, l'obtention de titres fonciers collectifs sur l'île de Sakatia à Madagascar, et la reconnaissance formelle des règles ancestrales de pêche en Afrique de l'Ouest. Ces évolutions contribuent à faire reconnaître les gardiens de la biodiversité du continent comme des partenaires souverains, dotés de l'autorité de gérer leurs propres territoires.

cée face aux pressions foncières extérieures. Qu'il s'agisse de restaurer les forêts de raphia et de tapia pour les économies locales en Afrique centrale et à Madagascar, ou de protéger les bosquets de cèdres sacrés pour la résilience face aux sécheresses en Afrique de l'Est, les communautés mobilisent leurs propres savoirs pour gérer leurs ressources. Cette priorité donnée à la documentation autonome et à l'apprentissage intergénérationnel — qui implique notamment les femmes et les jeunes — renforce le lien entre identité culturelle et protection de l'environnement. Sur tout le continent, ces initiatives démontrent qu'une gouvernance menée par les communautés est une voie juste pour pérenniser les écosystèmes africains tout en garantissant l'avenir de leurs populations.

Sur le terrain, ces efforts de coordination se sont traduits par des moyens de subsistance plus sûrs et une défense renfor-

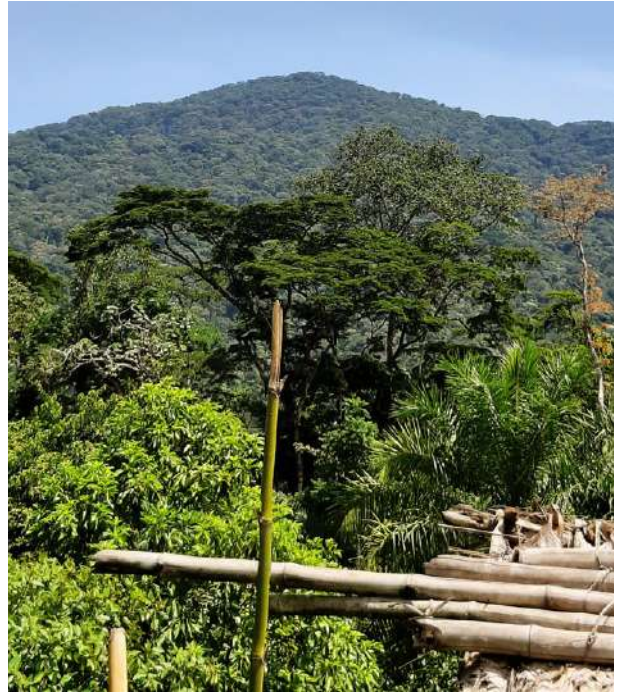


En **Afrique de l'Ouest**, la coordination régionale a permis aux communautés d'obtenir une reconnaissance formelle de leurs propres systèmes de gestion, en particulier dans les zones côtières. L'APAC de Kawawana au **Sénégal** en est un exemple phare, car la restauration des règles de pêche ancestrales menée par la communauté a permis le retour de plusieurs espèces de poissons et le rétablissement de la chaîne alimentaire locale. Ce succès est assuré par 24 agents bénévoles communautaires, désormais habilités par l'état à surveiller et faire respecter ces règles locales, offrant ainsi un dispositif de contrôle plus efficace que les approches étatiques centralisées.

Cette dynamique s'est propagée dans toute la région, en déclenchant la mise en place de mesures de protection plus formelles pour de nombreux sites sacrés et écologiques. Au Bénin, les APAC de Bamezoun, Orozoun et Têdozoun ont été ajoutées au registre mondial, garantissant ainsi que leur contribution à la biodiversité soit reconnue à l'échelle internationale. En Guinée-Bissau, le parc de mangrove du Rio Cacheu est devenu un modèle de gouvernance partagée, les gestionnaires étatiques ayant accepté de respecter les règles de gestion élaborées par la communauté. Ces exemples montrent comment des réseaux renforcés permettent aux femmes et aux jeunes de mener la défense de leurs territoires, en combinant savoirs traditionnels et outils juridiques modernes



En **Afrique centrale**, les efforts de coordination ont établi des liens plus formels entre la gouvernance coutumière et les cadres juridiques nationaux. Les contributions techniques apportées lors de la révision des lois sur les forêts et la faune au **Cameroun** et en **République du Congo** ont permis de faire en sorte que les droits des Peuples Autochtones et des communautés locales soient prioritaires dans les futurs décrets réglementaires. En obtenant des pétitions signées et en rédigeant des statuts juridiques pour les associations locales, ces communautés ont fait évoluer le récit régional de la conservation, qui est passé de systèmes d'exclusion gérés par l'état à un modèle où les autorités traditionnelles sont reconnues comme les principales décisionnaires sur leurs territoires. Au niveau local, ce travail s'est traduit par des avancées tangibles en matière de sécurité territoriale et de stabilité des moyens de subsistance.



En **République démocratique du Congo**, l'accent a été mis sur la création d'une base scientifique pour la conservation, à travers la recherche universitaire et un nouveau réseau sous-régional. La distribution d'un soutien agricole en **République centrafricaine** et la restauration écologique des paysages de raphia au Cameroun ont renforcé la capacité des communautés à gérer leurs ressources sans recourir à des pratiques extractives. Ce changement d'identification autonome — où les communautés définissent leurs propres priorités de conservation plutôt que de réagir à des autorités extérieures — favorise un lien plus résilient entre identité culturelle et protection des forêts dans tout le bassin du Congo.



En **Afrique du Nord**, la coordination régionale a adopté une stratégie qui utilise la politique environnementale internationale pour remettre en question les modèles de conservation dirigés par l'état qui ont historiquement ignoré les droits locaux. La participation à des réunions mondiales telles que le SBSTTA et la COP 30 est considérée comme une nécessité stratégique pour veiller à ce que les gouvernements nationaux respectent leurs obligations au titre de la cible 3 du Cadre mondial de la biodiversité. En plaidant pour la reconnaissance des autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCE), le mouvement construit un pont juridique permettant à des systèmes coutumiers — comme les Agdals au **Maroc** — d'obtenir un statut formel. Cette évolution vise à faire passer les communautés autochtones de la marge au centre de la gouvernance de la conservation, en transformant les engagements internationaux en droits nationaux applicables.

Sur le terrain, ces efforts ont commencé à sécuriser

les moyens de subsistance des femmes et des jeunes par la préservation du patrimoine bioculturel. L'Académie des métiers de la biodiversité dans le Haut Atlas transforme l'agroécologie ancestrale en compétences professionnelles modernes, en offrant aux jeunes générations un chemin pour rester sur leurs terres et diriger des coopératives locales. En outre, le développement de l'Observatoire des territoires de vie permet aux communautés d'utiliser les données comme outil d'intelligence et de défense territoriale face aux pressions extérieures. Ces initiatives démontrent que lorsque les communautés disposent des outils nécessaires pour gérer leurs propres ressources, elles peuvent créer des économies locales résilientes face au changement climatique et à l'empiètement territorial.

Dans les autres pays de la région — Algérie, Tunisie, Mauritanie, Libye et Égypte — l'équipe régionale prévoit de poursuivre le développement de liens avec les communautés.



L'équipe régionale de **Madagascar** s'est attachée à renforcer la gouvernance menée par les communautés et à obtenir une reconnaissance légale des territoires ancestraux tout au long de l'année 2025. Ce travail a contribué à faire évoluer l'approche nationale de la conservation vers un modèle respectant les droits coutumiers et les priorités autodéterminées des *Fokonolona*.

L'équipe a aidé les *Fokonolona* de l'île de Sakatia à obtenir des titres fonciers collectifs par arrêté ministériel, en leur offrant un moyen juridique de protéger leur territoire. Elle a également travaillé avec les autorités nationales pour intégrer la gouvernance communautaire dans la stratégie

nationale pour la biodiversité. Cela garantit que le travail du pays sur la cible 3 et les AMCE repose sur la reconnaissance des droits coutumiers plutôt que sur une gestion dirigée par l'état.

En outre, l'équipe a coordonné l'identification et la documentation de cinq nouveaux territoires, dont Ambohitrambo et Ivary. Ces communautés disposent désormais de plans quinquennaux pour gérer leurs propres ressources, telles que les forêts de tapia utilisées pour la production locale de soie. Ce travail a permis aux conseils *Fokonolona* de 23 régions de conserver leur autorité sur les sites sacrés et les forêts, en maintenant les décisions de gestion entre les mains des communautés.



Photos : JRR

Tout au long de 2025, l'équipe régionale d'**Afrique de l'Est** s'est concentrée sur le traitement des griefs fonciers historiques et l'obtention de titres légaux pour les territoires gérés par les communautés. Au **Kenya**, cette coordination a soutenu la restitution du parc national d'Amboseli au soin collectif des Maasaï et la récupération de terres communautaires précédemment saisies. En **Tanzanie**, l'équipe a aidé les autorités traditionnelles dans la délimitation légale de 100 acres de sites sacrés, notamment celui d'Endoinyo Ormorwak.

L'équipe a également profité de festivals culturels au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie pour rassembler autorités traditionnelles et jeunes autour de la défense de leurs territoires et du partage des savoirs ancestraux. Dans les montagnes de Kirtalo, elle a aidé les communautés à protéger les forêts de cèdres et d'oliviers, essentielles à la survie du bétail pendant les sécheresses. En appliquant le « modèle de parcours Ujamaa », l'équipe a aidé les éleveurs pastoraux à obtenir des titres communaux sur leurs pâturages, en maintenant les décisions de gestion sous contrôle local et en renforçant la résilience communautaire face aux pressions foncières extérieures.



SIERRA LEONE

Identification de l'APAC emblématique de Sugar Loaf et accélération du renforcement du réseau national

De la forêt de Sugar Loaf à la structuration d'un réseau national, découvrez comment l'alliance entre savoirs ancestraux et solidarité internationale propulse la reconnaissance des territoires de vie en Sierra Leone

En 2025, les communautés de Sierra Leone, en Afrique de l'Ouest, ont amorcé un tournant historique d'identification et de solidarité internationale au sein du mouvement des territoires de vie-APAC. Cette avancée a été rendue possible grâce à une collaboration étroite entre les leaders communautaires du pays, l'équipe de coordination ouest-africaine du Consortium, ainsi que des acteurs et experts internationaux des APAC.

Des missions de prospection et de terrain ont permis de renforcer la collaboration entre les communautés de la région de Freetown et l'équipe du Consortium, d'identifier de potentielles nouvelles APAC et de mieux faire connaître ces territoires aux acteurs locaux, publics comme privés. Ces avancées s'inscrivent pleinement dans la mise en œuvre du plan stratégique du Consortium APAC, centré sur la participation active des communautés, le partage des savoirs et le renforcement des réseaux nationaux d'APAC.

La Sierra Leone dispose désormais d'un point focal national chargé d'assurer la liaison entre les communautés locales et le réseau régional. L'équipe s'est ainsi engagée à renforcer la gouvernance, valoriser les savoirs locaux et soutenir la formalisation des APAC dans le pays.

La forêt communautaire de Sugar Loaf, APAC emblématique

Parmi les APAC potentielles du pays, la forêt communautaire de Sugar Loaf s'est rapidement imposée comme un territoire phare. Située au cœur d'une région montagneuse, elle abrite une biodiversité exceptionnelle et représente un pilier écologique, culturel et social pour les

4 500 à 5 000 habitants des villages voisins, majoritairement issus des communautés Krio, Temne et Mende. Les modes de gouvernance traditionnels, l'engagement des femmes et des jeunes, ainsi que la préservation des aires sacrées, illustrent le rôle essentiel de la communauté dans la conservation de son territoire et la préservation de ses modes de vie.

La mise en valeur de Sugar Loaf n'est qu'un début : elle ouvre la voie à la reconnaissance d'autres territoires de vie et à une participation accrue du pays à la stratégie globale du Consortium.

L'essentiel sur Sugar Loaf

Pays : Sierra Leone

Région : Péninsule de Freetown

Type : Forêt communautaire – APAC en cours de reconnaissance

Rôle clé : eau, biodiversité, protection des sols

Population : 4 500 à 5 000 habitants (Krio, Temne, Mende)

Gouvernance : Gouvernance communautaire fondée sur des règles coutumières

Menaces : Déforestation et urbanisation



Photo : Consortium APAC

Guinée

La diversité des territoires de vie révélée par une mission de terrain menée par les leaders traditionnels

De Dalaba à Koundara, découvrez comment les communautés locales conjuguent spiritualité et conservation pour préserver la biodiversité et l'identité guinéenne

La Guinée se distingue par la richesse et la diversité de ses APAC-territoires de vie, gérés par les communautés locales selon des pratiques coutumières ancestrales. Une récente mission d'exploration menée conjointement par l'équipe de coordination du Consortium APAC pour l'Afrique de l'Ouest et les leaders traditionnels de Guinée dans les préfectures de Dalaba, Téliélé et Koundara a permis d'illustrer toute la variété de ces espaces essentiels à la conservation de la biodiversité, aux identités culturelles et à la résilience des communautés.

En Moyenne Guinée, les APAC se déclinent sous diverses formes, chacune intimement liée à l'histoire, à la spiritualité et à l'environnement local. À Téliélé, l'APAC de Boudou Galé, surnommée « îlot d'eau pure », protège une source sacrée et une forêt dense abritant des espèces végétales et animales menacées. Ce site, sanctuarisé grâce aux traditions et à l'engagement communautaire, joue un rôle capital dans la régulation hydrique, l'agriculture et la transmission des savoirs.

Dans la préfecture de Koundara, à la frontière du Sénégal, les APAC de Wousson, Koyan et Basséné illustrent la complémentarité entre gestion

communautaire, spiritualité et préservation écologique. L'APAC de Wousson est structurée autour d'un comité coutumier et associe forêts galeries, savanes et plateaux, tandis que Koyan et Basséné, territoires des Badiaranké et Coniagui, témoignent d'une gestion rigoureuse des forêts sacrées, rythmée par des rituels d'initiation, des pratiques agricoles durables et une transmission intergénérationnelle des valeurs.

À Dalaba, sur les hauts plateaux du Fouta-Djalou, les APAC Didèrè-Foulah et Goubhe de Diaguissa sont de véritables refuges écologiques. Ces sites protègent des mares sacrées, des espèces endémiques et des forêts relictuelles, tout en maintenant une gouvernance locale fondée sur le respect des coutumes et la participation communautaire, hommes et femmes confondus.

Ces territoires de vie révèlent la diversité des approches guinéennes en matière de gestion communautaire, de préservation des écosystèmes et de valorisation du patrimoine culturel. L'excursion menée dans ces différentes APAC rappelle combien l'articulation entre traditions, spiritualité et gestion durable des ressources constitue le socle de la résilience et de l'identité des communautés

rurales de Guinée. Elle symbolise également le travail admirable accompli sur le terrain par les acteurs locaux pour identifier et mettre en lumière les territoires de vie, et illustre parfaitement en quoi ce travail est vital et doit se poursuivre pour perpétuer la dynamique en cours dans la région.



Photo : Consortium APAC

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Les jeunes s'engagent à préserver les moyens de subsistance traditionnels

Découvrez comment la jeunesse BaAka et Sangha-Sangha unit traditions et agriculture durable pour protéger son territoire et son avenir

L'association Ndim-Kali, basée dans la région de la Sangha, à la frontière entre le Cameroun, la République du Congo et la République centrafricaine, rassemble des jeunes de la communauté forestière BaAka ainsi que des pêcheurs Sangha-Sangha.

En 2025, l'association a intensifié ses efforts pour promouvoir les savoirs traditionnels et défendre les droits des deux communautés, notamment en matière d'accès à la terre, aux ressources naturelles et à l'éducation. Ndim-Kali encourage un équilibre

entre préservation environnementale et modes de vie, répondant ainsi aux besoins agricoles des populations locales.

Cette approche offre une alternative à la cueillette, à la chasse et à la pêche. L'association a mené des missions pour identifier les foyers ayant besoin de soutien, notamment en semences et en outils agricoles. À l'issue de ces opérations, des semences et du matériel agricole ont été redistribués aux villages de la préfecture de Sangha-Mbaéré, dans le sud-ouest du pays.



Photos : José Martial Bétoulet, Ndim-Kali.

Amériques

Tout au long de 2025, les équipes régionales et les organisations membres d'Amérique latine se sont concentrées sur la défense concrète des territoires et la gouvernance autonome des communautés autochtones et locales. Du Cône Sud à la Mésoamérique, ces efforts ont répondu à des lois restrictives et à des pressions environnementales grâce à une meilleure organisation interne et à une documentation juridique renforcée. En alignant les actions locales sur le Plan stratégique 2024–2028 et le plaidoyer mondial, les réseaux ont établi une présence plus unifiée pour protéger les territoires de vie. Ce travail commun soutient l'autonomie communautaire et veille à ce que les systèmes traditionnels demeurent une priorité dans les politiques régionales et internationales.

En 2025, l'équipe régionale et les réseaux nationaux d'**Argentine**, du **Chili** et du **Paraguay** se sont concentrés sur l'organisation interne afin de contrer les pressions politiques et environnementales. En Argentine, les réseaux

ont maintenu leur gouvernance sur 3,5 millions d'hectares impliquant 65 communautés dans huit provinces. La FAPI, au Paraguay, a renforcé la position juridique et institutionnelle de 13 organisations autochtones, tandis que le réseau chilien a tenu sa réunion annuelle à Mapu Lahual et fait progresser les registres APAC pour les communautés Puelo et Chango. Ces activités ont offert une base concrète permettant aux communautés de gérer leurs territoires selon leurs propres systèmes traditionnels, dans un contexte de recul du soutien public.

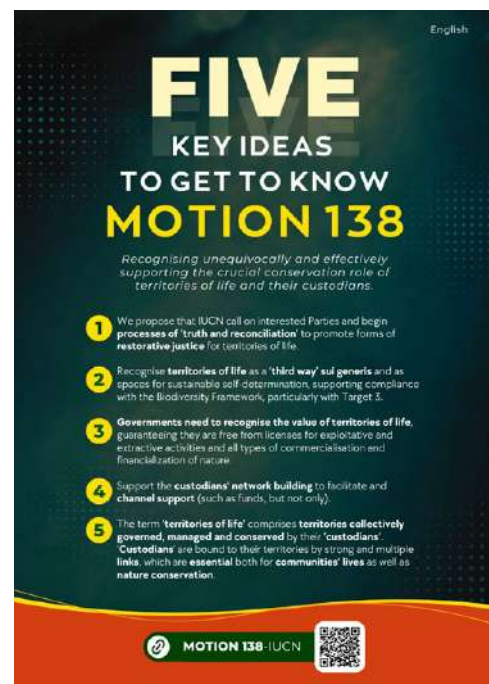
La coordination entre l'équipe régionale et les réseaux nationaux s'est améliorée grâce à la participation à la réunion du Panama, qui a permis d'aligner le travail sur le plan stratégique 2024–2028. Cet alignement a aidé les réseaux à partager des stratégies de défense territoriale et de plaidoyer juridique, notamment concernant la loi SBAP au Chili et les évolutions législatives en Argentine. En standardisant les mécanismes de



coordination et les points focaux, les réseaux ont évolué vers une présence plus cohérente. Cette approche collective soutient l'autonomie locale et la protection continue des territoires de vie grâce à des ressources techniques et juridiques partagées.

En Mésoamérique, en 2025, l'équipe régionale et les organisations membres se sont concentrées sur un soutien direct aux territoires spécifiques confrontés à des défis liés aux droits fonciers et hydriques. Au Mexique, l'équipe a organisé la deuxième rencontre nationale des territoires de vie et le premier forum sur la cible 3, ce qui a renforcé une communauté de pratique regroupant 24 groupes membres. Cela a inclus des ateliers à Sanahcat, dans le Yucatán, pour aider les communautés à maintenir leur gouvernance traditionnelle face aux programmes gouvernementaux extérieurs. Dans le nord du Guatemala, l'équipe a mené des visites de terrain et des échanges pour le réseau du Petén, tandis qu'au Panama, elle a travaillé avec les pêcheurs de l'Isla Escudo de Veraguas pour documenter comment de nouvelles catégories de conservation, telles que les AMCE, menacent les zones de pêche ancestrales.

Ces activités locales étaient associées à un plaidoyer plus large et à la sécurité des défenseurs de l'environnement. L'équipe régionale a géré un fonds de réponse rapide pour apporter une aide financière et juridique aux organisations membres au Salvador et au Panama, tout en surmontant des obstacles administratifs complexes pour que les ressources parviennent à celles et ceux qui sont en première ligne. Ces efforts ont contribué à l'adoption réussie de la motion 138 lors du Congrès de l'UICN, qui s'appuie sur ces expériences locales pour promouvoir la reconnaissance de la conservation menée par les communautés dans les politiques mondiales. En se concentrant sur ces sites spécifiques, l'équipe a contribué à réduire l'influence des intermédiaires paternalistes et à soutenir l'autonomie des communautés autochtones et locales.



ARGENTINE

Réseau APAC Argentine : renforcer la résilience grâce à l'éducation ancestrale et la souveraineté économique

Tout au long de l'année 2025, les Peuples Autochtones d'Argentine ont été confrontés à un retrait systématique du soutien de l'état. Le gouvernement national n'a cessé de faire des coupes dans les budgets de programmes fondamentaux, notamment les relevés territoriaux et juridiques prévus par la loi n° 26.160, tout en privilégiant la propriété privée au détriment de la propriété communautaire.

Face à ce climat politique hostile et à la pression croissante qu'exercent les industries extractives, le réseau APAC Argentine a adopté une stratégie de consolidation « vers l'intérieur du territoire ». Plutôt que de miser sur des changements dans la politique nationale, les soixante-cinq communautés du réseau se sont attachées à renforcer leur gouvernance autonome.

Les progrès réalisés au cours de l'année ont failli être paralysés du fait d'une crise bancaire qui a eu pour conséquence de congeler les fonds de fonctionnement du réseau pendant plusieurs mois. Ce retard a entraîné une accumulation de tâches considérable pour l'équipe de coordination, ce qui l'a finalement contrainte à mener à bien, en décembre 2025, six mois d'activités prévues en un seul. Grâce à cet effort concerté, le réseau est parvenu à organiser avec succès son assemblée nationale à Santiago del Estero, ainsi que des réunions régionales à Misiones et dans la région du nord-ouest argentin. Ces réunions ont permis de constituer une équipe de coordination de 16 membres, composée de manière paritaire en termes de genre et représentant les régions du Nord, du nord-est argentin, du Centre et du Sud, ce qui contribue à maintenir le réseau à l'écart de la politique partisane.

La consolidation du conseil des sages et des autorités traditionnelles a joué un rôle essentiel dans cette évolution interne. Le fait d'associer les sages aux décisions quotidiennes a permis au réseau de mettre en place un modèle de gouvernance moins vulnérable aux changements politiques extérieurs qui fragmentent souvent les organisations autochtones. Cet équilibre est essentiel pour les 6853 familles qui continuent aujourd'hui à préserver 3,5 millions d'hectares de terres ancestrales. En effet,

la capacité des communautés à maintenir leur gouvernance sur une superficie aussi vaste malgré le refus de l'état de reconnaître la propriété communautaire constitue une avancée significative en matière de défense territoriale.

À l'échelle du territoire, le réseau a donné la priorité à l'autonomie économique et culturelle. Les communautés ont réactivé le système de troc, avec des échanges de produits comme le miel et la laine entre différentes zones écologiques, depuis la haute Puna jusqu'aux abords du nord-est argentin. Cette pratique ancestrale a permis de réduire la dépendance vis-à-vis de l'économie nationale, actuellement en proie à l'inflation, tout en renforçant les liens sociaux entre les différents Peuples Autochtones de la région, notamment les Peuples Kolla, Wichi et Qom. Par ailleurs, les projets locaux se sont concentrés sur l'amélioration de l'irrigation et de la gestion de l'eau, afin de garantir que les communautés puissent continuer à cultiver leurs terres de manière productive.

L'éducation s'est également imposée comme un outil essentiel afin de pouvoir assurer la sécurité sur le long terme. À l'heure actuelle, le réseau met en œuvre un programme d'éducation interculturelle bilingue au sein des communautés afin de garantir que les nouvelles générations restent connectées à leurs langues ancestrales et leurs normes coutumières. En préparant la jeunesse à prendre le relais en tant que défenseurs autochtones, le réseau sait qu'il pourra à l'avenir compter sur des leaders capables de défendre les terres, à la fois grâce à leurs connaissances traditionnelles et juridiques.

Dans l'avenir, le réseau APAC entend vaincre l'indifférence nationale en obtenant une reconnaissance internationale. Le réseau finalise actuellement son inscription au registre des APAC, afin de bénéficier d'une visibilité que le gouvernement national lui refuse jusqu'à présent. En mettant en place leurs propres points de contrôle territoriaux et leurs centres de communication communautaire, les membres du réseau APAC Argentine ont démontré que la sécurité de leurs territoires dépend aujourd'hui principalement de l'organisation des communautés, bien plus que de la reconnaissance de l'état.

PARAGUAY

Renforcement juridique et enregistrement des organisations autochtones pour la défense des territoires de vie

Gouvernance interne et outils juridiques au service de l'autonomie et du plaidoyer

Quatre associations autochtones disposent désormais de statuts actualisés, et ont entrepris les démarches nécessaires pour obtenir ou régulariser leur statut juridique. Il s'agit de l'organisation Payipie Ichadie Totobiegosode (OPIT), l'organisation du Peuple Enlhet du Nord (OPEN), l'association Angaité pour le développement communautaire (ASADEC) et l'association des communautés Ava Guaraní du Haut-Paraná (ACIGAP).

En tant que membre du réseau APAC, la Fédération pour l'autodétermination des Peuples Autochtones (FAPI) a facilité ce processus stratégique en collaboration avec les quatre associations, par le biais d'assemblées communautaires, d'ateliers participatifs et d'un accompagnement technique et juridique.

Les organisations participantes disposent désormais de meilleures conditions pour exercer leur autonomie, gérer leurs propres processus et établir des relations officielles avec les institutions publiques, les organisations partenaires et les potentiels bailleurs de fonds. Cela leur permet non seulement d'améliorer leurs capacités administratives, mais aussi de renforcer leur capacité à défendre leur territoire.

Au Paraguay, les Peuples Autochtones doivent faire face à des défis considérables. Il ne s'agit pas seulement de la pression exercée sur leurs territoires, mais aussi des difficultés qui existent pour s'enregistrer officiellement comme organisations et pouvoir interagir sur un pied d'égalité avec l'état et d'autres acteurs. Même si les communautés bénéficient d'une reconnaissance juridique, lorsqu'elles s'organisent collectivement, comme c'est le cas des associations intercommunautaires, elles doivent répondre aux exigences complexes du cadre juridique national pour pouvoir accéder à leurs droits, à des financements et à des espaces de plaidoyer.

Toutefois, ces organisations disposent désormais

de structures juridiques renforcées qui leur permettent d'accéder à des programmes de restauration, de nouer des partenariats stratégiques et de participer à des instances décisionnelles qui leur étaient auparavant inaccessibles. Dans un contexte de reconnaissance limitée des territoires de vie en tant que dispositifs de conservation, ces avancées constituent un pas concret sur la voie de leur reconnaissance.

À cet égard, l'un des cas les plus significatifs a été celui de l'organisation OPIT, du Peuple Ayoreo Totobiegosode. Cette organisation, qui représente des communautés en contact initial et dont l'un des principaux objectifs est la protection des peuples en isolement volontaire, fonctionnait sans disposer de statuts adaptés à sa réalité. Grâce à ce processus, elle a pu réorganiser sa structure, constituer un nouveau comité directeur et faire avancer ses démarches en vue de l'obtention d'un statut juridique, ce qui a renforcé ses capacités d'action.

Selon les propos d'un dirigeant du Peuple Ayoreo Totobiegosode, le fait de disposer d'une personnalité juridique « permet de mobiliser des soutiens pour garantir la sécurité de nos frères qui vivent en isolement volontaire et de préserver nos territoires pour les générations futures ». Cette affirmation reflète le lien direct qui existe entre le renforcement organisationnel et la protection des territoires de vie.

Au-delà du Paraguay, cette expérience apporte une leçon essentielle pour l'ensemble du mouvement APAC : la défense des territoires de vie ne dépend pas uniquement de la reconnaissance externe, elle dépend également du renforcement interne des organisations qui en assurent la protection. En ce sens, le processus lancé par la FAPI constitue un exemple concret de la manière dont la gouvernance autochtone, combinée à des outils juridiques stratégiques, peut constituer une base solide pour l'autodétermination et la conservation fondée sur les droits.

Asie

En 2025, le travail du Consortium à travers l'Asie a conduit à des changements politiques concrets, à la consolidation des organisations sous-régionales et à une documentation communautaire renforcée des territoires. Ces efforts ont dépassé le plaidoyer local pour atteindre une reconnaissance structurelle. Par exemple, les données de conservation de l'Asie de l'Est sont désormais incluses dans les objectifs mondiaux « 30x30 » et la stratégie pour la biodiversité des Peuples Autochtones des Philippines est devenue un cadre budgétisé, prêt à être mis en œuvre. Au Nagaland et sur le plateau tibétain, l'impact se manifeste par un transfert clair d'autorité : les communautés ne se contentent plus d'assister les scientifiques extérieurs, mais sont reconnues comme les principaux collecteurs de données écologiques et les architectes des politiques à l'échelle des états.

Ces efforts régionaux ont également prouvé que les savoirs traditionnels constituent un outil économique et politique concret. La production de « miel de panda » et l'écotourisme en Chine ont montré que la conservation peut soutenir les moyens de subsistance locaux, tandis que l'École d'agroécologie d'Istanbul a permis de requalifier les pratiques ancestrales comme une « expertise » essentielle et non comme des idées « dépassées ». En faisant évoluer le statut des éleveurs pastoraux de « parties prenantes » à « titulaires de droits » dans des pays comme la Jordanie et le Kirghizstan, le Consortium a fait en sorte que la gouvernance communautaire fasse désormais partie intégrante des débats nationaux sur l'exploitation minière et des politiques d'utilisation des terres, en vue du Rassemblement mondial des éleveurs pastoraux en 2026.



Photos : Consortium APAC Asie du Sud-Est, Asie de l'Ouest

En 2025, le Consortium en **Asie du Nord et de l'Est** a collaboré avec les communautés pour renforcer leurs propres processus en encourageant la documentation et la reconnaissance des systèmes et territoires traditionnels. Les étapes clés ont inclus l'identification de 117 communautés APAC potentielles en Chine et la soumission de 20 études de cas détaillées à la CDB et au Local Biodiversity Outlook. L'équipe régionale a veillé à ce que les modèles de conservation d'Asie de l'Est fassent désormais partie de l'ensemble de données utilisé pour mesurer la cible mondiale « 30x30 ». Le développement de « produits écologiques » – notamment le « miel de panda » dans les habitats forestiers et l'écotourisme dans les villages de pêcheurs du Guangxi – a démontré que la conservation peut être une source de revenus.

Sur le plateau tibétain, les pratiques de suivi communautaires ont prouvé que les communautés locales pouvaient diriger la collecte de données écologiques, et pas seulement assister des scientifiques extérieurs. Ce succès a été partagé lors du Congrès mondial de la nature de l'UICN. L'équipe régionale a également relié l'Année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux 2026 à la prochaine COP17 de la CNULCD en Mongolie, ce qui a abouti à un plan d'action coordonné 2026–2030 axé sur les droits des éleveurs pastoraux. Ainsi, pour le Rassemblement mondial des éleveurs pastoraux à Oulan-Bator en 2026, une base de données d'études de cas sur les parcours sera prête à influencer les politiques d'utilisation des terres dans toute la région.



Photos : Consortium APAC

En **Asie du Sud-Est**, le Consortium a contribué à l'avancement de stratégies et de plans d'action pour la biodiversité dirigés par les Peuples Autochtones aux Philippines. La stratégie et le plan d'action pour la biodiversité des Peuples Autochtones des Philippines constituent désormais un cadre budgétisé, prêt à être mis en œuvre. Le secrétariat sous-régional a également été renforcé, favorisant la collaboration avec des alliés tels que le Centre pour la biodiversité de l'ASEAN.



Photos : Consortium APAC Asie du Sud-Est



Le pôle régional d'**Asie du Sud** a travaillé avec des communautés en Inde pour améliorer la documentation autonome de leurs territoires, en partageant également ces dossiers avec des instances nationales et internationales. Ces efforts ont permis de fournir la formation technique nécessaire aux populations locales afin d'exercer leurs droits juridiques en matière de gouvernance forestière et de partage des avantages. L'expansion du Portail des aires du patrimoine communautaire et la mise en place de protocoles de recherche éthiques ont offert une base permettant aux communautés de documenter leurs territoires et d'informer l'élaboration d'une politique à l'échelle de l'état au Nagaland.

La région de l'**Asie de l'Ouest**, de l'**Asie centrale et du Caucase** s'est concentrée sur le maintien de l'unité au sein de 11 pays, malgré d'importantes contraintes financières, des coupures d'Internet et des conflits régionaux. L'impact principal a été le passage d'activités nationales distinctes à un mouvement régional coordonné. En établissant quatre groupes thématiques et un plan d'action conjoint pour 2025–2026, la région a évolué vers une structure de gouvernance capable de fonctionner même en cas de ressources limitées ou de communication perturbée. Le plaidoyer régional a permis, pour la première fois, d'inclure les « territoires de vie » dans les recommandations de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones (IPNUCA). Cette terminologie a également été intégrée dans la documentation de la CNULCD, qui fournit une plateforme internationale officielle pour les éleveurs pastoraux nomades et les systèmes de gouvernance coutumière.

La première École d'agroécologie en présentiel à Istanbul a réuni trois générations d'agriculteurs et d'éleveurs pastoraux venant de Jordanie, d'Iran et du Kirghizstan. Cela a permis un échange de pratiques sur la résilience face à la sécheresse et la diversité des semences, faisant passer les savoirs ancestraux du statut de « démodés » à celui d'« expertise ».



En Iran, les membres ont intégré les perspectives des éleveurs pastoraux nomades dans les révisions de la stratégie nationale pour la biodiversité et ont utilisé le cadre APAC pour contester la conversion des terres lors des débats sur l'extraction minière. Un membre arménien a été élu conseiller régional de l'UICN, établissant ainsi un lien direct entre les gardiens locaux des territoires et la gouvernance mondiale.

En Jordanie et au Kirghizstan, le plaidoyer a fait évoluer la perception des éleveurs pastoraux de « parties prenantes » à « titulaires de droits », en influençant les discussions nationales sur la gouvernance des parcours. Malgré les barrières structurelles, l'équipe de coordination a adopté une approche multilingue en anglais, persan, russe et arabe, ce qui a permis d'élargir la participation à au moins six pays jusque-là marginalisés par des obstacles linguistiques. Elle a également maintenu la connectivité grâce à des canaux redondants lors d'interruptions de l'internet en Iran. La région a également mené des efforts pour l'Année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux ainsi que pour la caravane pastorale de l'Arabie Saoudite à la Mongolie.



MONGOLIE

La communauté pastorale de Bayanbulag achève la délimitation et améliore la gestion collective de son territoire

Là où les forêts de montagne rencontrent les prairies des vallées, la conservation est guidée par l'utilisation saisonnière des pâturages et les règles partagées

En étroite collaboration avec le membre du Consortium JASIL en Mongolie, la [communauté d'éleveurs de Bayanbulag](#), dans le district de Batsumber (province de Töv), a achevé la délimitation interne de son territoire de prairies et de forêts — une étape cruciale pour renforcer la gestion quotidienne sur le terrain.

Dans le Bayanbulag, la communauté d'éleveurs, composée de 12 foyers, est la gardienne des prairies, forêts et sources d'eau environnantes dont elle dépend pour sa subsistance. Ses revenus proviennent principalement de l'élevage pour le lait et la viande. Grâce à une prise de décision collective et à des pratiques durables, elle gère et protège activement les forêts, pâturages, points d'eau et autres ressources naturelles, afin d'assurer leur pérennité à long terme.

Ce mode de vie s'inscrit dans une longue tradition pastorale en Mongolie, où la mobilité, le pâturage saisonnier et l'utilisation partagée des parcours ont soutenu les populations et les écosystèmes pendant des générations. Les parcours

restent au cœur de la subsistance rurale et de l'identité nationale, soutenant à la fois les économies domestiques et la stabilité écologique à plus grande échelle.

Cependant, ce système est soumis à des pressions croissantes. La Mongolie connaît une transition rapide entre une économie dirigée par l'état et une économie de marché, ce qui a modifié la manière dont les terres, les ressources et les responsabilités sont organisées. Parallèlement, les communautés d'éleveurs sont confrontées à de nombreux défis en même temps : augmentation du cheptel, rareté de l'eau, changement climatique, dégradation des pâturages, expansion des activités minières, coupes illégales de bois et braconnage.

Les cadres politiques et juridiques évoluent également. Bien qu'ils créent de nouvelles opportunités, ils peuvent être difficiles à utiliser et comprendre pour les communautés locales dans la pratique. Beaucoup d'éleveurs manquent de mécanismes clairs et reconnus localement pour gérer et défendre collectivement leurs territoires et res-





Photos : Consortium APAC

sources. Cependant, la gouvernance traditionnelle des territoires de vie pastoraux est de plus en plus reconnue dans les cadres juridiques formels.

Par exemple, la loi de 2024 sur le « Statut juridique de l'Association des ménages d'éleveurs », en particulier l'Article 5.1, en offre une base. Elle reconnaît les groupes d'éleveurs comme entités juridiques à but non lucratif et soutient la préservation de la culture pastorale, la gestion collective des ressources et l'utilisation durable des pâturages selon leur capacité de charge écologique. Elle vise également à renforcer les moyens de subsistance en améliorant la productivité du bétail et la gestion des ressources. Pour des communautés comme Bayanbulag, cela crée de nouvelles opportunités, mais requiert aussi des moyens pratiques pour appliquer ces principes sur le terrain.

Le territoire de vie de Bayanbulag couvre environ 2 300 hectares, où les forêts de montagne rejoignent les prairies des vallées. La communauté gère ces zones collectivement, en utilisant des schémas de pâturage saisonniers et des accords partagés pour en équilibrer l'utilisation et la conservation. Elle assume également la responsabilité de protéger les forêts, les sources d'eau et les habitats naturels

qui sont essentiels à la fois à leurs moyens de subsistance et à l'écosystème plus large.

Un défi pratique demeurerait cependant : sans limites clairement délimitées, il était difficile de prévenir le pâturage non autorisé, de résoudre les différends avec les éleveurs voisins ou de répondre aux activités illégales. Dans un paysage aussi vaste et ouvert, un zonage ou un clôturage complet n'est ni réalisable ni souhaitable.

Délimiter les frontières du territoire de vie a apporté une solution simple mais efficace. Avec des repères clairs et convenus localement, la communauté peut désormais mieux communiquer sur les zones où s'applique sa gestion collective.

Cela a conduit à plusieurs changements immédiats, tels que : les éleveurs voisins sont moins susceptibles d'entrer dans la zone sans accord préalable ; les activités illégales comme l'abattage d'arbres ou le braconnage sont plus faciles à identifier et à traiter ; les membres de la communauté se sentent plus confiants dans la surveillance et la protection de leur territoire ; et le groupe dispose d'une base plus solide pour dialoguer avec les autorités locales et appliquer les cadres juridiques pertinents.

Europe

Le réseau régional APAC en Europe s'est attaché en 2025 à renforcer la coordination régionale, l'identité collective et l'action commune pour la reconnaissance des communs et des territoires de vie en Europe. Une étape clé a été la création de l'équipe de coordination européenne, qui a débuté ses activités régulières en mars 2025 et a contribué à améliorer la communication et la coordination entre les membres, les membres d'honneur et les alliés.

Ce processus a conduit à l'élaboration et à l'adoption de la stratégie et du plan d'action européens 2026–2028 lors de l'Assemblée régionale européenne en Slovénie, en novembre 2025. La stratégie s'articule autour de quatre priorités : consolider la gouvernance et la représentation européennes, mobiliser les membres et les alliés pour l'autosuffisance, renforcer la reconnaissance et les droits des biens communs, et influencer les politiques environnementales européennes par le plaidoyer et les partenariats.

Le réseau a également fait avancer le travail sur la visibilité, la documentation et la reconnaissance. Ce travail comprend l'élaboration de lignes directrices européennes pour le processus d'examen par les

pairs et de soutien du Registre APAC, la collecte de récits de terrain pour le site web du Consortium, ainsi que le soutien à des pages web nationales, en commençant par l'Italie. Ces efforts visent à rendre les communs et les territoires de vie européens plus visibles au sein du mouvement mondial.

En Italie, la conférence sur les terres collectives, la biodiversité et les territoires de vie à Geraci Siculo, en Sicile, a soutenu le dialogue national, présenté le Registre APAC et contribué à la création de l'Association italienne des territoires de vie. En Espagne, IComunales a poursuivi la documentation des communs via LandEx et LandMark, et a organisé un événement d'apprentissage sur le Registre APAC à Valladolid. Au Monténégro, l'inclusion de Sinjajevina dans le Registre APAC en avril 2025 a marqué une étape importante pour la reconnaissance des communs pastoraux et de la gouvernance territoriale communautaire en Europe.

Globalement, le réseau européen évolue vers une coordination renforcée, une gouvernance régionale plus claire, une meilleure visibilité et un plaidoyer plus stratégique pour la reconnaissance des communs et des territoires de vie en Europe.



Photos : Consortium APAC Europe

SINJAJEVINA, MONTÉNÉGRÓ

L'inclusion de Sinjajevina dans le Registre APAC en avril 2025 marque une avancée majeure pour la reconnaissance des territoires de vie en Europe. En tant que commun pastoral doté d'une forte importance culturelle, écologique et de gouvernance, Sinjajevina est devenu un cas emblématique pour le réseau européen et l'ensemble du Consortium APAC.

Ce cas montre comment la gouvernance menée par les communautés, l'usage traditionnel des terres et la solidarité régionale peuvent soutenir la défense des communs face aux menaces extérieures. Il constitue également un point de référence important pour d'autres communautés européennes en quête de reconnaissance pour leurs territoires et systèmes de gouvernance.

Sinjajevina en bref

Pays : Monténégro

Type : Commun pastoral et territoire de vie

Fonctions clés : moyens de subsistance pastoraux, conservation de la biodiversité, patrimoine culturel et gouvernance communautaire

Reconnaissance : inclus dans le Registre APAC en avril 2025

Importance : un exemple européen phare de défense et de reconnaissance territoriales menées par les communautés





Section 3

Faire avancer le Plan stratégique dans la pratique : actions, réalisations et défis en 2025

Le plan stratégique 2024-2028 donne au Consortium APAC une direction commune pour soutenir l'autodétermination, faire progresser la reconnaissance et les droits, influencer les acteurs externes et renforcer l'organisation elle-même. En 2025, ces objectifs se sont traduits en actions concrètes dans les territoires, les régions, les espaces politiques mondiaux, la communication, les partenariats et les systèmes internes.

L'histoire de 2025 est celle d'un progrès significatif accompli sous pression. Dans toutes

les régions, les communautés et les réseaux ont renforcé la gouvernance, la documentation, la reconnaissance légale et politique, la défense territoriale et la solidarité. Au niveau mondial, le Consortium a contribué à porter les réalités des territoires de vie dans les grandes instances politiques internationales et à renforcer les récits de conservation fondés sur les droits. En interne, l'organisation a poursuivi la construction des systèmes, des pratiques de coordination et du soin collectif nécessaires pour soutenir un mouvement mondial régionalisé.

Objectif stratégique

BUT 1 Renforcement autonome

Diverses formes de solidarité et de soutien font vivre les priorités autodéterminées et les processus de renforcement autonome des Peuples Autochtones et des communautés locales, pour le bien-être des territoires de vie.

BUT 2 Reconnaissance et droits

Reconnaissance appropriée des territoires de vie et respect, protection et réalisation des droits de leurs gardiens.

BUT 3 Influence

Les acteurs externes et leurs pratiques sont influencés pour apporter un soutien approprié aux priorités autodéterminées des territoires de vie et de leurs gardiens.

BUT 4 Notre organisation

Le Consortium renforce sa santé interne, sa solidarité, ses systèmes, sa gouvernance et sa durabilité afin de servir les territoires de vie avec intégrité.

Dans le même temps, 2025 a également révélé les limites des capacités actuelles du Consortium. Des attentes croissantes, l'incertitude financière, des systèmes de documentation inégaux, des besoins non couverts en matière de justice linguistique, une pression administrative et des risques d'épuisement professionnel ont affecté le rythme et la profondeur du travail. Ces défis ne diminuent en rien les réalisations de l'année. Ils indiquent plutôt là où le Consortium doit investir plus délibérément pour pérenniser son rôle en tant qu'association mondiale et réseau de solidarité pour les territoires de vie.

Bilan général

But stratégique	Principales actions en 2025	Principales réalisations	Principaux défis
BUT 1 Renforcement autonome 	assemblées régionales, documentation, pétitions, délimitation territoriale, organisation des femmes et des jeunes, initiatives pastorales et marines, actions de solidarité, et construction de réseaux nationaux.	infrastructure du mouvement renforcée, soutien mieux adapté au niveau régional, compréhension plus claire de la documentation comme composante du renforcement autonome.	capacités inégales entre les régions, ressources limitées pour un accompagnement soutenu, nécessité d'un meilleur suivi interne des processus de renforcement autonome.
BUT 2 Reconnaissance et droits 	documentation contrôlée par les communautés, plaidoyer juridique et politique, coordination liée au Registre, droits des défenseurs, récits publics autour des territoires de vie.	cadrage plus fort de la reconnaissance fondée sur les droits ; liens plus clairs entre gouvernance, éléments de preuve, voies juridiques et plaidoyer.	Les processus formels de reconnaissance demeurent politiquement complexes, lents et spécifiques à chaque contexte ; les avancées juridiques nécessitent un suivi soutenu et une communication publique prudente.
BUT 3 Influence 	Engagement dans l'UNOC, les processus de la CDB, le Congrès mondial de la nature de l'UICN, la COP30 de la CCNUCC, les Principes fondamentaux en matière de droits humains, la motion 138 de l'UICN et les partenariats stratégiques.	Meilleure visibilité des territoires de vie dans les espaces politiques mondiaux et positionnement renforcé d'une conservation communautaire fondée sur les droits.	Le travail d'influence demeure exigeant et nécessite des objectifs plus clairs, un meilleur suivi, un suivi des résultats renforcé et une répartition plus équilibrée de la charge de travail.
BUT 4 Notre organisation 	Clarification de la gouvernance, routines de coordination, soutien opérationnel, justice linguistique, communication, efforts de durabilité financière, réflexion d'équipe.	Renforcement structurel important, coordination accrue, et reconnaissance croissante que les systèmes, le soin, la justice linguistique et les communications constituent une infrastructure essentielle.	Le Consortium doit renforcer le PMEL, la transparence financière, la clarté des rôles, les routines de documentation et les mesures de soin collectif.

But 1



Renforcement autonome

Le **but 1** vise à faire vivre les priorités autodéterminées et les processus de renforcement autonome des Peuples Autochtones et des communautés locales, pour le bien-être des territoires de vie. En 2025, ce domaine est resté le plus solide et le plus visible du travail du Consortium, en particulier là où la coordination régionale a permis aux communautés de s'organiser, de documenter, de délibérer et d'agir selon leurs propres priorités.

Actions en 2025

L'autodétermination s'est exprimée à travers un large éventail d'actions dans toutes les régions. Celles-ci ont compris des assemblées régionales, la documentation des territoires de vie, des pétitions communautaires, la délimitation territoriale, l'auto-identification, la planification communautaire, la gouvernance coutumière, la mobilisation des femmes et des jeunes, des initiatives pastorales et marines, et des réponses de solidarité face aux menaces urgentes.

L'année a confirmé que le renforcement autonome n'est pas une activité isolée ni le résultat d'un seul projet. C'est un continuum qui englobe la mémoire, la gouvernance, les outils juridiques, les économies locales, la transmission culturelle, la défense territoriale et la construction de réseaux. En ce sens, le rôle le plus important du Consortium n'a pas été d'imposer un modèle uniforme, mais d'accompagner différentes trajectoires définies par les communautés et les réseaux régionaux eux-mêmes.

Parmi les exemples figurent la forêt communautaire de Sugar Loaf en Sierra Leone, la pétition pour le

Rocher du Loup au Cameroun, les processus d'auto-identification et de documentation à Madagascar, la délimitation interne de la communauté pastorale de Bayanbulag en Mongolie, le travail de Red TICCA Argentina sur l'éducation ancestrale et la souveraineté économique, le renforcement juridique soutenu par la FAPI au Paraguay, et le développement continu du Réseau italien pour les territoires de vie en Europe.



Pétition pour le Rocher du Loup au Cameroun. Photo : ACDD



Forêt communautaire de Sugar Loaf en Sierra Leone. Photo : équipe Afrique de l'Ouest du Consortium APAC

Réalisations

Le Consortium a réalisé des progrès importants dans le renforcement de l'infrastructure du mouvement et du soutien adapté au niveau régional. Les assemblées régionales ont de plus en plus fonctionné comme des espaces de planification, d'apprentissage, de solidarité et d'articulation politique, plutôt que comme des événements isolés. Elles ont aidé les membres à clarifier leurs priorités, à se reconnecter à travers les territoires, à construire des programmes partagés et à se préparer aux opportunités de plaidoyer national, régional et mondial.



Asie centrale et occidentale et Caucase



Afrique



Afrique de l'Est et Corne de l'Afrique



Afrique



Amérique latine



Photos : Consortium APAC



La documentation a également été de mieux en mieux comprise comme une composante du renforcement autonome. Les communautés ont utilisé la documentation non seulement pour rechercher une reconnaissance externe, mais aussi pour décrire leurs propres territoires, systèmes de gouvernance, valeurs, sites sacrés, fonctions écologiques, menaces et priorités. Cela a contribué à renforcer la cohésion interne et une visibilité plus sûre, tout en jetant les bases d'un plaidoyer et d'une reconnaissance là où les communautés ont choisi de les poursuivre.

Une autre réalisation importante a été le renforcement continu des réseaux nationaux, sous-régionaux et régionaux. Ces réseaux ont permis aux communautés et aux membres d'aller au-delà des cas isolés pour bâtir une capacité collective. Ils ont également contribué à soutenir l'action dans des conditions politiques et financières difficiles, en particulier dans des contextes marqués par les conflits, les restrictions de mobilité, le rétrécissement de l'espace civique et des ressources limitées.

Actions de solidarité en réponse à des menaces urgentes, notamment des déclarations publiques condamnant l'escalade de la violence d'état contre les **communautés autochtones Adivasi du Bastar**, en Inde, et un appel à la paix lancé par **Red TICCA Latam** face à la montée des tensions régionales.





Un groupe de travail collégial renforcé en Afrique, consolidé lors de la quatrième assemblée régionale.

- La formation de l'**Association italienne des territoires de vie** et d'une nouvelle équipe de coordination régionale européenne, consolidée lors de la troisième assemblée européenne.



Photos : Consortium APAC



Des mécanismes sous-régionaux renforcés en Asie, notamment grâce à la sixième assemblée régionale d'Asie du Sud-Est.

- Des améliorations dans le fonctionnement du conseil régional et du secrétariat en Amérique latine.



Défis

Malgré des progrès notables, le soutien au renforcement autonome est resté inégal. Certaines régions disposaient de structures de coordination plus établies, d'une capacité de facilitation plus solide ou d'un meilleur accès aux ressources, tandis que d'autres devaient composer avec des budgets limités, des restrictions politiques, des barrières linguistiques ou des dispositifs institutionnels fragiles.

Un autre défi a été la difficulté de saisir toute la profondeur du travail de renforcement autonome. De nombreux processus importants sont de long terme, relationnels et spécifiques au contexte local. Ils ne se traduisent pas toujours en résultats simples, alors qu'ils sont pourtant essentiels à l'impact du Consortium. Sans un meilleur système de suivi interne, il existe un risque de ne pas reconnaître à leur juste valeur les formes de soutien les plus importantes assurées par l'accompagnement

régional, la solidarité, l'apprentissage entre pairs et la planification menée par les communautés.

Priorités pour l'avenir

Le Consortium doit continuer à approfondir le soutien régional tout en développant un système léger permettant de mieux comprendre et accompagner les processus de renforcement autonome. Celui-ci ne doit pas devenir une lourde charge en termes de reporting pour les régions, mais devrait plutôt aider le Consortium à identifier quelles communautés, territoires, membres et réseaux sont soutenus ; quel type de soutien est apporté ; à quel stade chaque processus est parvenu ; quels risques ou sensibilités existent ; et quel suivi est nécessaire.

La priorité est de rendre le renforcement autonome plus visible sans le réduire à de simples chiffres.

But 2



Reconnaissance et droits

Le **but 2** vise à faire progresser la reconnaissance appropriée des territoires de vie ainsi que le respect, la protection et la réalisation des droits de leurs gardiens. En 2025, nous avons progressé le plus clairement sur cet objectif là où les communautés contrôlent les éléments de preuve, les récits et les processus de gouvernance qui soutenaient leurs revendications.

Actions en 2025

Le travail du Consortium sur ce point ne s'est pas limité au statut juridique formel. Il a inclus la documentation contrôlée par les communautés, les pétitions, la coordination liée au Registre, le plaidoyer juridique et politique, le CLIP, les droits des défenseurs des droits humains environnementaux et des récits publics plus clairs autour des territoires de vie.

Au niveau mondial, la reconnaissance et les droits ont été au cœur de l'engagement du Consortium dans les espaces liés à la CDB, aux débats sur la cible 3, les AMCE, les territoires autochtones et traditionnels (TAT), les aires protégées et conservées, et la conservation fondée sur les droits humains. Le Consortium a constamment souligné que les territoires de vie ne doivent pas être traités uniquement comme des outils pour atteindre des objectifs de conservation. Ce sont des systèmes vivants de gouvernance, de culture, de responsabilité et de soin, et tout processus de formalisation doit respecter l'autorité et les

priorités autodéterminées de leurs gardiens.

Au niveau régional, les voies liées à ce but se sont présentées sous différentes formes. Au Cameroun, les communautés ont fait avancer une pétition relative au Rocher du Loup. À Madagascar, la documentation et les revendications légales ont soutenu des processus de validation menés par les communautés. Au Paraguay, le renforcement juridique des associations autochtones a amélioré leur capacité à défendre leurs territoires et à dialoguer avec les institutions publiques. En Afrique de l'Ouest, des exemples de gouvernance communautaire ont montré comment les règles coutumières et les institutions locales contribuent à ce but. En Afrique du Nord, l'Observatoire des territoires de vie et le travail de référence régional ont commencé à bâtir une infrastructure de connaissances plus solide pour ces efforts. En Sierra Leone, le travail autour de la forêt communautaire de Sugar Loaf a ouvert une voie d'engagement national et une plus grande visibilité des territoires de vie.

The image shows a screenshot of the IUCN website and a poster for the Moción 138 UICN event. The website header includes the IUCN logo and navigation links. The main content area displays 'Motion 138' with a description in English, French, and Spanish. The poster for the event, titled 'Moción 138 UICN', features the text 'Reconocer inequívocamente y apoyar eficazmente el papel crucial de conservación de los territorios de vida y de sus custodios.' and 'Las implicaciones en las políticas de conservación de la biodiversidad.' It also lists the date 'Miércoles 11 de junio de 2025' and the location 'México DF'. The poster includes photos of three panelists: Marta Pereira, Mariana Ojeda, and Geneth Quilques.

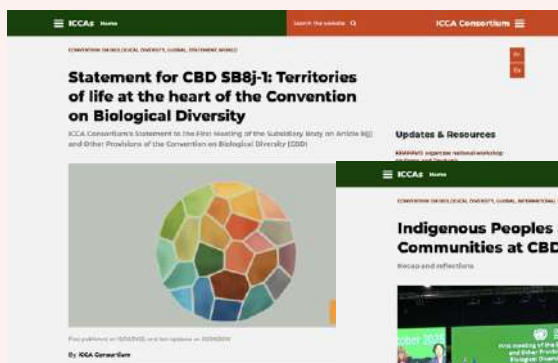
► **A soutenu l'adoption de la motion 138 de l'IUCN sur les territoires de vie (APAC)** en dialoguant avec les membres, les commissions et les partenaires de l'IUCN pour promouvoir des approches de conservation fondées sur les droits et renforcer la reconnaissance des systèmes de gouvernance des Peuples Autochtones et des communautés locales dans les politiques et pratiques de conservation.

Réalisations

Le Consortium a réalisé des progrès significatifs en créant des passerelles vers la gouvernance et les droits liés à ce but, plutôt que de le traiter comme une catégorie administrative limitée. Ce fut l'une des réalisations stratégiques les plus importantes de l'année : ce but a été envisagé non pas simplement comme une inclusion dans les systèmes étatiques ou de conservation, mais comme un processus devant être ancré dans l'autodétermination, la gouvernance coutumière, le CLIP, la redevabilité et le respect des titulaires de droits.

Le Consortium a également contribué à une clarté conceptuelle accrue autour des territoires de vie dans les espaces politiques. Cela a été particulièrement important dans les débats autour de la cible 3, des AMCE, des aires protégées et conservées et du financement de la conservation, où la gouvernance menée par les communautés peut être parfois simplifiée, dépolitisée ou absorbée dans des approches descendantes. En mettant l'accent sur les droits et la gouvernance, le Consortium a contribué à défendre le sens politique des territoires de vie.

A produit et diffusé des publications et analyses clés, avec un accent particulier sur la **cible 3 du CMBKM**, aboutissant à des **réflexions, positions, et propositions**.



A soutenu un **numéro thématique spécial**, apportant une profondeur conceptuelle et un éclairage pratique sur les territoires de vie, la gouvernance et les droits.

Défis

Faire avancer ce but demeure l'un des domaines de travail les plus complexes. Les voies juridiques et politiques varient considérablement d'un pays à l'autre, et l'obtention d'un statut juridique formel peut prendre des années. Dans certains contextes, la reconnaissance par l'état et des acteurs externes peut créer des opportunités de protection et de soutien ; dans d'autres, elle peut exposer les communautés à de nouveaux risques, à un contrôle bureaucratique ou à une cooptation.

Un autre défi réside dans la nécessité de communiquer avec prudence sur ce but. Les différentes étapes du processus doivent être distinguées : auto-identification, documentation, validation par les pairs, soumission au registre, plaidoyer juridique, reconnaissance formelle, et protection contre les menaces. Ces étapes sont liées mais non identiques. Les présenter de manière trop générale peut, involontairement, exagérer les progrès ou créer de la confusion.

Le Consortium doit également soutenir le travail sur cet objectif d'une manière qui ne réduise pas les territoires de vie à de simples catégories techniques de conservation. Ces efforts doivent rester ancrés dans l'autorité communautaire, les relations territoriales, les systèmes culturels et les droits.

Priorités pour l'avenir

Le Consortium devrait renforcer les stratégies liées à cet objectif en aidant les communautés et les équipes régionales à clarifier le statut, les opportunités et les risques de chaque processus. Une matrice pratique des pistes possibles pourrait aider à suivre si un territoire ou un processus est auto-identifié, documenté, validé par les pairs, soumis au registre, en cours de plaidoyer juridique, formellement reconnu, ou menacé.

Cela aiderait le Consortium à soutenir ce travail de manière plus stratégique, à éviter les affirmations excessives et à garantir que les communautés gardent le contrôle sur la manière dont leurs territoires sont représentés et défendus.



Photo: Lamu community

Photos : Consortium APAC

But 3



Influence

Le **but 3** vise à influencer les acteurs externes et leurs pratiques, afin qu'ils apportent un soutien approprié aux priorités autodéterminées des territoires de vie et de leurs gardiens. En 2025, le travail d'influence du Consortium a été visible dans les grandes instances politiques et dans le plaidoyer fondé sur les alliances, dans les domaines de la biodiversité, des océans, du climat, de la terre, des droits humains, du financement de la conservation et des aires protégées.

Actions en 2025

Le Consortium s'est engagé dans les grandes instances internationales, notamment la Conférence des Nations unies sur l'Océan, la COP16.2 de la CDB, le SBSTTA-27, le SB8j-1, le Congrès mondial de la nature de l'UICN et la COP 30 de la CCNUCC. Dans tous ces espaces, le Consortium a travaillé avec les membres, les partenaires, les alliés et les représentants des territoires pour porter les réalités communautaires dans les discussions mondiales et défendre des approches fondées sur les droits en matière de conservation et de gouvernance environnementale.

Le message central du Consortium est resté constant : la conservation ne peut être éthique ou efficace si elle affaiblit la gouvernance communautaire, ignore les préjudices historiques, traite les territoires comme de simples outils de mise en œuvre, ou ne parvient pas à protéger les titulaires de droits et les défenseurs des droits humains environnementaux.

Les principales voies d'influence ont inclus la diffusion et l'application des Principes fondamentaux en matière de droits humains à l'intention des organisations privées de conservation et des bail-

leurs de fonds ; le soutien à la motion/résolution 138 de l'UICN ; la collaboration avec l'IIFB, l'ILC, le FPP, la RRI, l'UICN, le PNUD, le PNUE et d'autres ; ainsi qu'un engagement continu autour de la cible 3, des AMCE, des territoires autochtones et traditionnels, du CLIP, des garanties et du suivi.

Le Consortium a également soutenu cette participation à travers la coordination logistique, l'interprétation, un appui à la convocation, la communication, la préparation politique et la construction d'alliances. Ce soutien a aidé les membres et les alliés à participer de manière plus significative à des espaces souvent difficiles d'accès et largement façonnés par les états et les acteurs institutionnels.



Réalisation

En 2025, le Consortium s'est imposé par une forte visibilité et un positionnement politique affirmé. Il a su maintenir une présence coordonnée dans de multiples espaces internationaux, en portant un discours cohérent et résolument fondé sur les droits. Cette approche a contribué à affirmer la légitimité des territoires de vie en tant que véritables systèmes de gouvernance, et non comme de simples zones porteuses de biodiversité.

Le Consortium a également influencé en profondeur les débats sur la conservation, en remettant en cause les approches limitées aux seuls objectifs,

indicateurs ou aspects techniques. Il a permis de recentrer l'attention sur la gouvernance, les droits, le CLIP, la redevabilité, les régimes fonciers et la protection des défenseurs des droits humains environnementaux.

Un autre accomplissement marquant a été le renforcement d'un plaidoyer fondé sur des alliances stratégiques. Le Consortium s'est appuyé sur des partenaires aux compétences complémentaires : expertise juridique, analyse politique, savoir-faire technique, communication et capacité de mobilisation. Ces alliances ont démultiplié la portée des

messages du Consortium, tout en assurant la visibilité constante des priorités communautaires sur la scène internationale.



Défis

Le travail d'influence est exigeant. Il requiert une préparation minutieuse, une coordination rigoureuse, un accompagnement des délégations, une analyse politique, une communication efficace, des services d'interprétation, une logistique de déplacements, un suivi constant et une gestion active des relations. En 2025, l'ampleur et l'intensité de l'engagement mondial ont exercé une forte pression sur les personnes, les systèmes et les budgets.

Un défi de taille réside dans la difficulté à mesurer l'influence réelle. La simple participation à un espace politique n'équivaut pas à avoir un impact. Le Consortium doit mieux distinguer les situations où il a piloté, co-piloté, soutenu, accompagné ou simplement contribué à une initiative. Il s'agit aussi de mieux cerner ce qui a réellement évolué grâce à cet engagement : l'évolution du langage politique, la qualité des alliances, les engagements obtenus, la visibilité acquise, les perspectives de suivi ou le renforcement des capacités des membres et des communautés.

Sans un suivi plus précis des résultats, le Consortium risque de minimiser certaines contributions ou, à l'inverse, d'en surestimer d'autres. Il est essentiel d'éviter ces deux écueils.

Priorités pour l'avenir

Le Consortium gagnerait à aborder l'engagement politique mondial avec une priorisation plus fine et stratégique. Avant chaque événement majeur, il serait utile de clarifier les objectifs de plaidoyer, les rôles au sein de la délégation, les stratégies de partenariat, les plans de communication, les besoins linguistiques, les résultats attendus et les responsabilités en matière de suivi. Après chaque événement, la rédaction d'une note synthétique sur les résultats permettrait de consigner les changements obtenus, les enseignements tirés et les actions de suivi à engager.

Cette démarche transformerait la visibilité en une influence durable et assurerait que l'implication au niveau international demeure en phase avec les priorités régionales et territoriales.



But 4



Notre organization

Le **but 4** vise à consolider la santé interne, la solidarité, les systèmes, la gouvernance et la durabilité du Consortium afin qu'il serve les territoires de vie avec intégrité. En 2025, ce but a pris une importance accrue, la visibilité grandissante du Consortium s'étant accompagnée d'une pression interne supplémentaire.

Actions en 2025

Le renforcement organisationnel en 2025 a inclus la clarification de la gouvernance, la coordination interne, la définition des rôles, le soutien logistique aux rencontres et déplacements, la justice linguistique, la communication, la production de rapports, les systèmes d'apprentissage, les efforts de durabilité financière et la collaboration avec Maliasili. L'année a aussi été marquée par une réflexion d'équipe approfondie et des initiatives pour renforcer l'alignement entre le secrétariat, le conseil, les structures de coordination régionale et les organes de gouvernance.

La régionalisation a continué d'orienter la réflexion organisationnelle. Le Consortium a poursuivi sa transition d'un modèle centralisé vers une approche plus décentralisée, permettant aux équipes de coordination régionale, aux conseils, aux membres, aux membres d'honneur et aux fonctions de soutien mondial de collaborer avec des rôles clarifiés et un suivi renforcé.

La communication et la justice linguistique se sont également affirmées comme des priorités organisationnelles majeures. Elles sont désormais

reconnues comme une infrastructure essentielle pour la participation, la transparence, la redevabilité et la solidarité, bien au-delà de simples services techniques.

Réalisations

Le Consortium a franchi des étapes majeures dans le renforcement de ses fondations organisationnelles. Les structures et habitudes de coordination se sont consolidées, l'apprentissage organisationnel est devenu plus intentionnel, et la régionalisation a évolué d'un principe à une réalité opérationnelle. L'organisation a aussi pris pleinement conscience de l'importance de disposer de systèmes robustes pour accompagner son expansion : planification, documentation, communication, gestion financière, soutien linguistique, suivi de la gouvernance et soin collectif.

Autre avancée notable : la prise de conscience grandissante que le renforcement interne et l'impact programmatique sont indissociables. Le Consortium ne peut soutenir efficacement les territoires de vie que si ses propres systèmes sont clairs, durables, transparents, responsables et bien-



veillants. Ainsi, le but 4 n'est pas seulement un but administratif : il est la condition essentielle à la réalisation des trois autres buts.

Défis

Les systèmes peinent encore à suivre le rythme des ambitions. Si le travail du Consortium a gagné en ampleur, en complexité et en visibilité, certains dispositifs internes restent fragiles ou inégalement développés. Les routines de documentation manquent d'uniformité, tandis que le PMEL demeure sous-développé. La communication sur les informations financières et l'alignement budgétaire doit gagner en clarté. Certains rôles et responsabilités appellent encore à être mieux définis. La relation entre responsabilités mondiales et régionales reste en pleine évolution.

Le risque d'épuisement professionnel s'est imposé comme une préoccupation organisationnelle majeure. La charge de travail élevée, la fréquence des engagements internationaux, la coordination multilingue, les exigences de reporting, les transitions internes et la capacité limitée du personnel ont généré une pression diffuse à tous les niveaux de l'organisation. Il est essentiel de considérer cette situation comme un véritable enjeu de durabilité organisationnelle, et non comme une difficulté individuelle.

La durabilité financière s'est également maintenue comme un défi central. Le Consortium demeure tributaire d'une combinaison de financements de base et de financements par projet, tout en reconnaissant l'urgence d'obtenir des ressources plus diversifiées, pérennes et flexibles, capables de soutenir le développement régional, la justice linguistique, la communication et le renforcement organisationnel.

Priorités pour l'avenir

Le Consortium gagnerait à élaborer un plan opérationnel de renforcement organisationnel, jalonné d'objectifs précis. Les priorités devraient porter sur la clarification des rôles, le développement du PMEL, la planification stratégique de la communication, l'intégration de la justice linguistique dans le budget, la mobilisation des ressources, le suivi du soutien régional, l'évaluation du parrainage fiscal, la transparence financière et la mise en place de mesures concrètes de soin collectif.

L'organisation doit également renforcer l'articulation entre stratégie, budget et mise en œuvre. Si la régionalisation doit devenir un pilier du Consortium, elle doit se traduire non seulement dans les discours, mais aussi dans l'allocation des ressources, la prise de décision, la communication et le soutien opérationnel.



Photo : Consortium APAC

Conclusion finale

La principale leçon de 2025 est que l'impact du Consortium ne réside pas dans une succession d'événements, de rapports ou d'interventions politiques isolées, mais dans la force des relations qui les relient. Les assemblées ont posé l'infrastructure du mouvement. La documentation a produit des preuves détenues par les communautés, qui ont soutenu les actions en faveur de la reconnaissance. Le plaidoyer mondial a ouvert des espaces politiques. La communication et la justice linguistique ont permis une participation effective. Les systèmes organisationnels ont assuré le suivi.

Ainsi, plus qu'une année d'expansion, 2025 a été une année de mise en œuvre, de consolidation et d'apprentissage stratégique. Le Consortium a accompli des avancées majeures en matière de régionalisation, d'influence politique, de récits de conservation fondés sur les droits et de structuration organisationnelle. Parallèlement, il a dû relever des défis réels : incertitude financière, intensité opé-

rationnelle, systèmes de documentation inégaux, capacités limitées en PMEL et nécessité d'une priorisation plus réaliste.

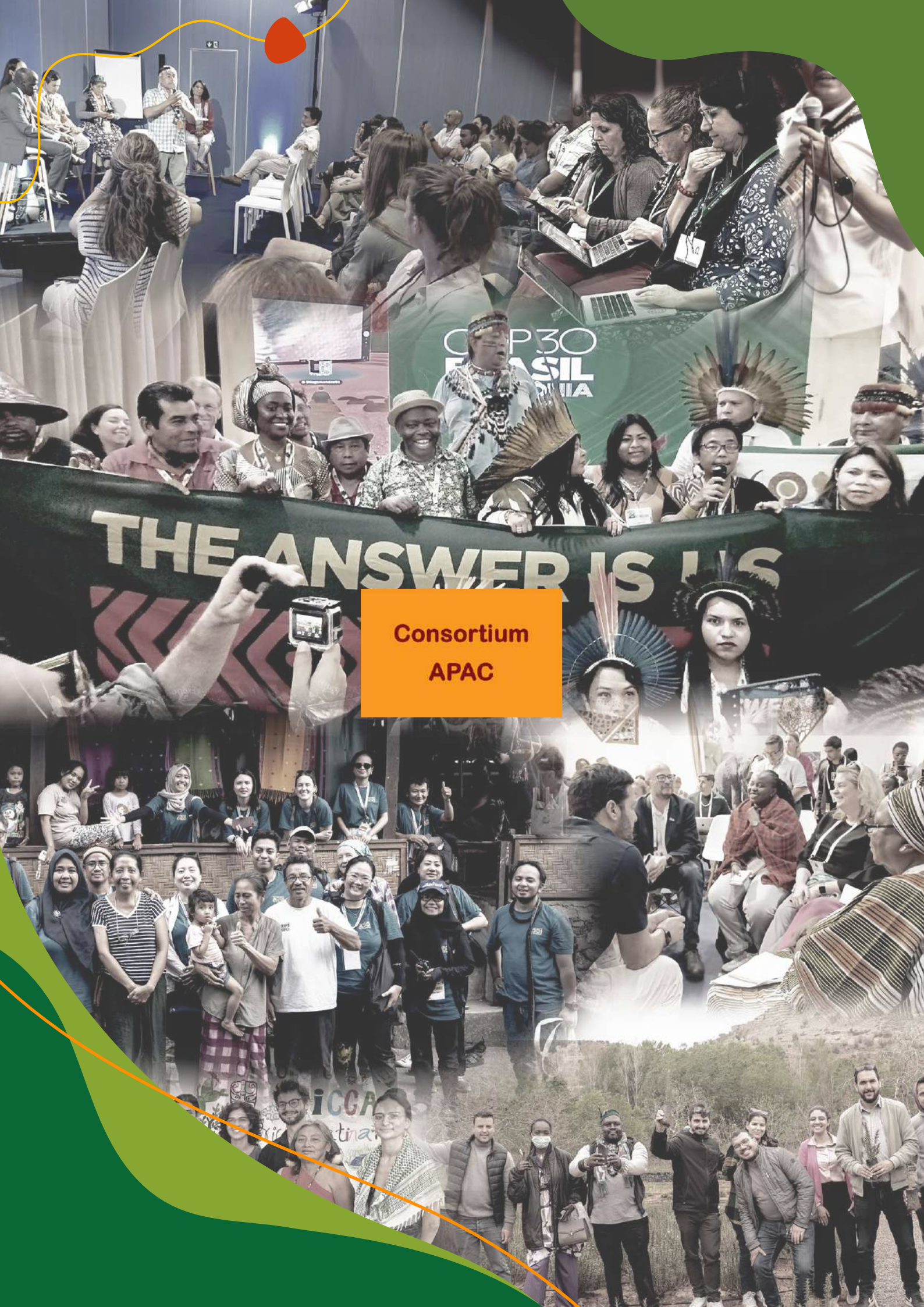
L'orientation pour 2026 est donc limpide : approfondir le soutien régional, renforcer les voies de reconnaissance, transformer le positionnement mondial en leviers nationaux et régionaux, améliorer les systèmes de documentation et d'apprentissage, doter les travaux de justice linguistique et de communication des ressources adéquates, renforcer la transparence financière et aligner l'ambition sur la durabilité et le soin organisationnel.

La force du Consortium repose plus que jamais sur sa capacité à relier territoires, régions et espaces mondiaux grâce à la solidarité et aux objectifs partagés. Préserver cette force exigera non seulement plus d'action, mais aussi des systèmes renforcés, des priorités clarifiées et un engagement accru envers les personnes et les communautés qui portent ce mouvement.



Photos : Fundación ALDEA, Pablo Lasansky / IWGIA, Amos Kent





**Consortium
APAC**